VOLUME XX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 8 FEVRIER 1933 NUMERO 37

Adressez [illegible]pondance à
"LA [illegible]RTE"
ABONNEMENTS:
Canada - - - - - - - - - $2.00
Etats-Unis - - - - - - - - $2.50
Europe - - - - - - - - - $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

AUTOUR DE LA MONNAIE BILINGUE

M. Oscar Boulanger présente sa motion et l'appuie d'un excellent discours, mais le débat est ajourné par un vote de 69 contre 41

Ottawa. — La reprise de la session été marquée par une brève séance consacrée à la monnaie bilingue. Le débat, engagé par M. Oscar Boulanger, député libéral de Bellechasse, portait sur la résolution suivante:

"Considérant que les Canadiens de langue française constituent près d'un tiers de la population et ont toujours démontré leur attachement au trône et aux institutions britanniques;

"Considérant que leur langue, l'une des plus usitées dans les relations internationales est, avec leur culture et leurs traditions, l'un des éléments essentiels de la nationalité canadienne, établissant une caractéristique qui différencie et protège notre pays des dangers de l'américanisation;

"Considérant que la pensée des pères de la Confédération et le pacte fédératif exigent l'égalité des deux langues, anglaise et française:

"En conséquence, cette Chambre est d'avis qu'afin de marquer plus clairement le caractère distinctif du peuple canadien et d'en mieux assurer la conservation, les monnaies, billets ou bons de l'Etat, devraient être ou frappés ou imprimés dans les deux langues officielles du pays."

Le Canada pays bilingue

M. Boulanger prononce son bref discours en français. Ma résolution, dit-il, parle par elle-même, et la grande majorité des Canadiens qui sont intelligents et tolérants et qui connaissent l'histoire de leur pays comprendront les motifs qui l'ont inspirée. "C'est à eux que je m'adresse, car je n'espère pas convaincre les ignorants, les fanatiques et les imbéciles."

Le Canada est un pays bilingue parce qu'il a été fondé par deux grandes races dont il a su s'approprier les meilleures caractéristiques pour se faire une personnalité bien à lui, distincte de celle des autres peuples qui l'entourent. Cette dualité de formation de la nation canadienne doit apparaître dans les principaux actes de notre vie nationale. La frappe et l'impression de la monnaie, l'impression des obligations de l'Etat sont des attributs de souveraineté. Monnaie, timbres-poste, obligations de alors être bilingues?

Question ancienne

La question d'une monnaie bilingue n'est pas nouvelle dans notre parlement. Dès 1907, M. Armand Lavergne interpellait le gouvernement libéral à ce sujet. Le ministre des finances, M. Fielding, lui répondait que cette réforme ne lui paraissait pas être généralement demandée. Encore aujourd'hui c'est la même réponse que l'on fait aux tenants de la monnaie bilingue.

Un ancien député de Bellechasse, M. Auguste-Norbert Morin, qui fut premier ministre du Canada, écrivait, il y a plus de cent ans, à propos du droit des Canadiens français de se faire entendre en français devant les tribunaux. La justice doit être rendue dans la langue de ceux qu'on juge.

De même peut-on dire que pour la frappe de la monnaie qui servira à payer l'impôt, il faut tenir compte de la langue de ceux qui auront à acquitter l'impôt. Or, un tiers des contribuables du Canada sont de langue française. La monnaie canadienne, c'est de haute convenance, doit porter des mots français tout aussi bien que des mots anglais. Notre monnaie doit être bilingue.

"Qu'on le veuille ou non, le Canada est un pays bilingue en fait comme en droit. Il a reçu l'empreinte des deux civilisations, française et anglaise. C'est même ce qui fait sa distinction, le caractérise et le différencie des autres pays. Mes compatriotes de langue anglaise me pardonneront si j'affirme que sans nous, sans l'apport français, ils ne seraient que de vulgaires Américains, — ou des Américains vulgaires, si vous aimez mieux."

Ce qui se fait ailleurs

"Il est curieux de constater, alors que d'autres pays rapprennent leur vieille langue, par exemple, l'Irlande qui ressuscite le gaélique, les Juifs en Palestine, qui font revivre la vieille langue hébraïque; quand nous voyons les Catalans obtenir leur autonomie de la république espagnole, ressusciter leur vieille langue catalane, leur littérature, leur théâtre, afin d'affirmer leur personnalité et de se distinguer des autres peuples, il est curieux de voir certains Canadiens s'opposer à ce que le Canada lui-même affirme sa personalité de pays bilingue."

Il paraît qu'il ne faut pas embarrasser le gouvernement. C'est un bien pauvre argument.

Que cette action soit présentée par un libéral ou qu'elle soit présentée par un conservateur, qu'elle soit acceptée par un gouvernement libéral ou qu'elle soit acceptée par un gouvernement conservateur, la chose ne fait aucune différence; l'essentiel, c'est qu'elle soit acceptée.

Précédents

"L'article 133 de la loi de 1867 n'a pas empêché feu Louis-Philippe Pelletier, l'un des hommes les plus distingués et les plus capables que le parti conservateur ait jamais eus, de rendre bilingues les cartes postales du ministère des Postes; ce texte n'a pas empêché le sénateur Jacques Bureau d'émettre des timbres d'accise dans les deux langues lorsqu'il était ministre du Revenu; ce texte n'a pas empêché le député de Gloucester (M. Véniot), alors qu'il était ministre des Postes, de nous donner les timbres-poste français et anglais. Ils se sont laissé guider par le bon sens des convenances, par le sens de la justice plutôt que par un texte étroit de lois.

Il y a cent ans, la monnaie était bilingue au pays et sur la face d'un penny de 1827 on peut lire ces mots: "Deux sous, province du Bas-Canada" et sur la pile: "Bank token, one penny".

"Dans la colonie anglaise de Hong-Kong, une monnaie bilingue est frappée, en anglais et en chinois. L'on ne devrait donc pas s'étonner de ce que les Canadiens de langue française demandent, au Canada où ils sont un tiers de la population, la même justice qu'on accorde à la population chinoise de Hong-Kong.

Pays de deux grandes races

"Je demande que la monnaie du Canada soit frappée dans les deux langues pour un autre motif: cet acte serait la proclamation du fait que le Canada a été fondé par deux grandes races.

"Ceux qui connaissent leur histoire du Canada savent quelle a été dans le passé la contribution des Canadiens de langue française à la vie nationale. Nous de la génération présente croyons sans forfanterie compter pour quelque chose au pays: nous supportons notre part des charges et nous donnons notre impulsion à l'accomplissemnet de la destinée du pays. Nous sommes aussi fiers de nos ancêtres et du rôle qu'ils ont joué dans l'histoire que nos compatriotes de langue anglaise sont fiers de leurs ancêtres et ce que ces derniers ont ancêtres et de ce que ces derniers ont accompli.

Monnaies bilingues

"La monnaie bilingue n'est pas une chose rare. Les billets de la Banque Canadienne Nationale et de la Banque Provinciale sont gravés en français et en anglais. Je crois que la monnaie et les timbres de l'Etat Libre d'Irlande sont frappés en gaélique et en anglais. La monnaie de Belgique est en flamand et en français. Celle de Suisse, en allemand, en français et en italien. La Suisse est un pays où on observe vraiment le principe du trilinguisme, puisque personne ne peut occuper une position publique quelconque, pas même être conducteur de tramways, sans savoir les trois langues officielles du pays.

"Quand verra-t-on une pareille correction et une aussi scrupuleuse bonne foi, au Canada, où la plupart des fonctionnaires supérieurs du gouvernement fédéral sont unilingues, comme par exemple un président de la commission des chemins de fer qui ne sait même pas écrire les noms des témoins de la province de Québec qui comparaissent devant lui?

"Qu'il me soit permis d'exprimer un voeu, en terminant, c'est celui de voir unis sur cette question les députés de langue française dans cette Chambre. J'espère que personne ne prendra cette attitude de chien battu que quelques-uns de nos hommes publics ont quelquefois prise sur des questions nationales, et qui est sans doute, l'atavisme de trois siècles de colonialisme."

Aux calendes grecques

Une motion d'ajournement de M. Gobeil, conservateur de Compton, a été acceptée par 69 voix contre 41. La droite a voté en bloc pour l'ajournement, tandis que libéraux, fermiers et travaillistes s'y sont opposés. La motion Boulanger sera maintenant placée à la fin de la liste et il est fort probable qu'on n'en entendra plus parler à cette session.

HITLER DISSOUT LE REICHSTAG

Les élections auront lieu le 5 mars — Le nouveau chancelier demande quatre ans pour réaliser son programme

Berlin. — Ne pouvant s'entendre avec le parti du Centre pour obtenir une majorité qui lui permette de gouverner, le chancelier Hitler, avec l'autorisation du président Hindenburg, a dissous le Reichstag. Des élections générales auront lieu le 5 mars. Ce seront les troisièmes en moins d'une année, sans compter l'élection pour la présidence de 1932.

Il demande quatre ans

Dans une interview accordée à des correspondants de journaux étrangers, le chef national-socialiste Hitler a dit qu'il demande à l'Allemagne de lui accorder quatre ans — la durée d'un mandat parlementaire — pour réaliser son programme et que si, à l'expiration de ces quatre ans, le succès n'a pas répondu à ses efforts, les Allemands pourront le "crucifier" ou disposer de lui de "n'importe quelle autre manière". "Quatre ans, c'est tout ce que je demande. Rappelez-vous que je suis tenace. Mes nerfs sont forts. Si je n'étais pas un homme résolu, je ne serais pas ici en ce moment..."

Dès le début de l'interview, le nouveau chancelier a exprimé l'espoir que le monde comprendra ce qui se passe en Allemagne. Ou bien le drapeau rouge, a-t-il dit, sera arboré bientôt en ce pays, ou bien l'Allemagne se ressaisira. Je demande à la presse du monde de ne pas se former un jugement prématuré sur ce qui se passe en Allemagne.

Un peu plus tard, après un silence de quelques secondes pour mettre ses paroles en valeur, il a déclaré: On a dit de moi que je faisais des discours sanguinaires, incendiaires, contre les pays étrangers, et maintenant le monde semble surpris de ma modération. Messieurs, je n'ai jamais prononcé un discours incendiaire. Cela est vrai même de mes discours d'il y a 10 ou 12 ans. Quiconque connaît la guerre comme je la connais sait quel énorme gaspillage de forces elle constitue. Nous pouvons seulement conjecturer ce que seraient les résultats d'une autre guerre, et personne ne désire la paix plus que moi, plus que les Allemands. Mais nous devons insister pour obtenir l'égalité avec les autres nations et notre place légitime dans le monde. Je crois que dans n'importe quel autre pays, n'importe quel patriote agirait comme nous. Naturellement, l'Allemagne est mon premier souci.

Arrestations

Pendant cette interview, sur l'ordre même de Hitler, la police perquisitionnait les lieux de réunion et même les domiciles des communistes, arrêtant toute personne soupçonnée de participation aux graves troubles qui ont éclaté depuis la nomination du chef national-socialiste comme chancelier. De plus, la police a interdit aux communistes toute réunion en plein air.

On signale de nombreux actes de violence et des meurtres politiques sur divers points du pays.

DES COLONS QUI FONT FACE A LA DEPRESSION

Les colons de Tangent (Alberta) se suffisent à eux-mêmes en revenant aux habitudes anciennes

Edmonton. — Les "technocrates" peuvent argumenter et les politiciens peuvent offrir de nouvelles solutions aux problèmes économiques du monde, mais la modeste mission de Tangent, Alberta, et le district avoisinant jusqu'à la région de la Rivière la Paix ont presque résolu la dépression financière en ayant recours aux anciennes initiatives du siècle précédent.

Grâce à la direction ferme et sage du R. P. Nadeau, O.M.I., curé de Tangent, les pauvres colons de cette mission font maintenant leur propre fil et tannent leur cuir. De plus, ils s'attendent à ce que, sous peu, ils puissent tisser leur propre étoffe, raffiner leur sucre, moudre leur farine, faire leurs habits, leurs chaussures et souliers, enfin, se procurer presque toutes les nécessités de la vie.

Au mois de juillet dernier, le R. P. Nadeau arrivait du nord de l'Ontario pour devenir le pasteur de la mission catholique de Tangent, située à l'Etat canadien ne doivent-ils pas 50 milles à l'est de Spirit River, où les cinq cents colons qui s'y trouvaient devaient compter sur les secours du gouvernement provincial pour subsister.

Colons économes

La plupart des colons actuels de Tangent vinrent de la région du lac Saint-Jean, il y a trois ans. Ils sont économes et ont apporté avec eux les vieux métiers de la province de Québec. "Il n'y a pas longtemps, dit le R. P. Nadeau, nous avons pu nous procurer 400 livres de laine de Sexsmith et les colons firent leurs propres rouets pour les filer.

"J'ai vu et palpé l'étoffe produite par ces métiers. Elle est d'une qualité supérieure à celle que vous pouvez acheter dans n'importe quel magasin et durera trois fois plus longtemps qu'une étoffe tissée dans les manufactures.

Tannage des peaux

"Nous teindrons notre laine aussi et vraiment l'étoffe aura belle apparence. L'année dernière nous avons appris à tanner les peaux brutes grâce aux conseils que nous a fait parvenir M. Damase Beizil, du ministère de l'agriculture d'Ottawa. Les colons savent maintenant tanner les peaux d'orignal, de chevreuil et de vache mieux que les Indiens. Ils ont les outils nécessaires à la fabrication des souliers et des chaussures et ils font preuve de beaucoup d'habileté.

"M. W.-D. Albright, surintendant de la ferme expérimentale de Beaverlodge, nous a aussi beaucoup aidés de ses conseils. Et M. John Callaghan, gérant général des "Northern Alberta Railways", a fourni aux colons le moyen de gagner quelques piastres en leur faisant exécuter un contrat ayant trait à la fabrication de dormants (ties).

"La contrée est fortement boisée. Mais le terrain qui aura été déboisé sera très fertile. L'été dernier, nous avons pu récolter une provision de légumes qui nous durera tout l'hiver, alors que l'hiver dernier des chars remplis de légumes avaient été envoyés à Tangent.

"L'été prochain, j'espère que la récolte de betteraves sera assez abondante dans le district pour en tirer un épais sirop dont on se servira en guise de sucre. Et je crois que les colons épargneront, durant les deux ou trois prochaines années, assez d'argent pour construire un moulin à farine."

Les socialistes se rallient au gouvernement Daladier

Paris. — Le président du Conseil de France, Edouard Daladier, a obtenu un vote de confiance en proposant un programme de restauration financière lent mais sûr. A la dernière minute, les socialistes se sont ralliés à Daladier, ce qui lui a assuré une majorité imposante. Il s'est prononcé contre des mesures trop radicales et a ajouté que tous les pays ont des déficits, que, par conséquent, le problème est international et qu'il convenait d'attendre un peu.

Le revirement socialiste a ramené la solidarité à la Chambre, solidarité qui fut le point d'appui de messieurs Herriot et Boncour.

M. Daladier s'est engagé très énergiquement à calmer les troubles existants en France. Le pays fait face à des difficultés matérielles et morales, mais il n'y a pas lieu de désespérer, dit M. Daladier.

Le nombre des fermes augmente en Saskatchewan

En 1921, la Saskatchewan comptait 118,000 fermes habitées; en 1926, elle n'en avait plus que 116,550, mais en 1931, le total s'est élevé à 135,345, soit une augmentation de 18,795 en cinq ans. Ce progrès est attribué à la colonisation de la partie nord de la province et à un retour marqué à la terre depuis les années de crise.

NOUVELLES DE PARTOUT

S. E. Mgr Arthur Melanson sera intronisé le 9 mars

S. E. Mgr Arthur Melanson, évêque élu de Gravelbourg, dont la consécration aura lieu le 22 février à Chatham, N.-B., sera intronisé dans sa cathédrale le jeudi 9 mars.

A la suite des cérémonies de la consécration, le successeur de Mgr Villeneuve se mettra en route pour l'Ouest le 26 février, s'arrêtant pour faire une visite au Collège de Rimouski. Des arrêts seront également faits à Québec, Saint-Hyacinthe et Montréal.

Mgr Melanson arrivera à Gravelbourg le 9 mars, à 4 h. 45 de l'après-midi, et l'intronisation aura lieu le soir même, à 5 h. 30. Le lendemain, à 8 h. 30, messe pontificale. Des sermons seront prononcés, en anglais par Mgr McGuigan, archevêque de Régina, en français par Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert, et en allemand par Mgr Gertken, O.S.B., abbé de Muenster.

Trois ans de pénitencier pour le trésorier infidèle

Orville-Thomas Soole, d'Elm Creek, Man., qui s'est reconnu coupable d'avoir détourné $21,406 de la Municipalité rurale de Grey, et $2,914 de l'"Elm Creek Power and Light Co.", a été condamné à trois ans de prison dans chaque cas, les deux peines devant se purger concurremment. Après avoir fait un premier détournement de $1,000 en 1918, il puisa de nouveau dans la caisse à différentes reprises dans le but de spéculer, espérant réaliser assez de profits pour restituer.

La législature de la Saskatchewan est en session

Régina. — Le parlement de la Saskatchewan a été officiellement ouvert jeudi après-midi par le lieutenant-gouverneur H.-E. Munroe, dont le discours du trône porta principalement sur l'ajustement des dettes provinciales et le paiement des taxes arriérées.

La cérémonie d'inauguration a été aussi brillante que par les années passées, mais plutôt brève, car il n'y avait aucun nouveau membre à présenter.

Durant les six semaines que durera la session, des mesures seront proposées en vue de diminuer les dépenses de la province. Tous les services concernant le bien-être public seront cependant maintenus sur leur pied actuel.

Calgary menacé de la banqueroute

Calgary. — Les autorités municipales de Calgary sont devenues plus inquiètes en présence de l'augmentation rapide du coût des secours. Elles sont aussi plus pessimistes au sujet de leurs revenus, quoique le payement anticipé des taxes leur ait apporté un excédent de $100,000 sur l'an dernier. Une menace de banqueroute plane sur la ville. Les banques assurent l'administration civique en avançant l'argent de mois en mois et l'on s'attend à ce que se déclare d'un jour à l'autre la bataille légale sur le refus de Calgary de payer les frais du change sur ses $2,135,000 d'obligations.

Ce sont les secours aux chômeurs qui constituent le gros du fardeau. En janvier seulement, Calgary a dépensé de ce chef la somme de $120,000 et les demandes d'assistance augmentent.

Deux aviateurs canadiens périssent dans le Nord

Fort McMurray, Alta. — Le pilote Paul-B. Calder et son mécanicien, Will-B. Nadin, ont été tués peu après leur départ pour Cameron Bay, le 31 janvier. Ils étaient à l'emploi de la "Canadian Airways" et l'on ignore la cause de la catastrophe. Tous deux avaient la réputation d'habiles aviateurs.

Hitler et le clergé

Munich. — L'autorité catholique diocésaine de Munich a sommé le Père Alban Schachleiter, ancien abbé bénédictin, d'expliquer sa défense des principes d'Hitler. L'évêque du diocèse a déjà publié une lettre pastorale pour ordonner aux catholiques de se détacher du parti d'Hitler.

LES "CO-OPS" ET NOTRE ÉTAT SOCIAL

La "Co-Operative Commonwealth Federation" fait ses débuts aux Communes — Pour modifier l'état social présent

Ottawa. — Le nouveau parti que dirige M. Woodsworth, la "Co-Operative Commonwealth Federation", a fait comme qui dirait ses débuts parlementaires mercredi après-midi. Le chef des "Co-Ops", — c'est ainsi que l'on désigne les partisans de la nouvelle organisation — a présenté lui-même une résolution qui se lit ainsi:

"Considérant que, sous le régime économique actuel, une foule de gens n'ont pas d'emploi et n'ont pas les moyens de gagner leur subsistance, de même que celle des personnes dont ils ont la charge; et

"Considérant que le règne de la dépression actuelle dans le monde entier indique des défauts fondamentaux dans le régime économique actuel;

"Qu'il soit en conséquence résolu, de l'avis de la Chambre, que le gouvernement devrait prendre des mesures immédiates pour établir une communauté coopérative où toutes les ressources naturelles et l'organisation sociale de la production ne seront employés que dans les intérêts du peuple et non pour le bénéfice de quelques-uns.'

Le profit de tous

Le chef travailliste winnipegois dit que c'est l'intention des "Co-Ops" de changer l'état social de façon à ce que les ressources naturelles du pays ne soient pas exploitées au profit de quelques-uns seulement, mais au profit de tous.

M. Bennett, capitaliste, ne prise pas fort les suggestions novatrices de M. Woodsworth. A peine celui-ci avait-il commencé son discours que le premier ministre l'interrompt:

"Que resterait-il de notre constitution, si vous atteigniez vos buts?"

M. Woodsworth: "La constitution n'aurait qu'à rester ce qu'elle est."

M. Bennett: "Ce serait impossible.'

M. Woodsworth: "Alors, c'est à vous de nous expliquer comment ça serait impossible.' '

M. Bennett fait la sourde oreille. M. Woodsworth reprend son discours. Le nouveau parti n'a pas l'intention d'établir un socialisme d'Etat bureaucratique. La bureaucratie gouvernementale est déjà plus que suffisante. Certaines réformes doivent être accomplies par l'Etat alors que d'autres doivent être laissées à l'initiative privée.

Rien du communisme

Dans un discours qu'il prononçait à Toronto, M. Bennett a dit que la nouvelle organisation de la "Co-Operative Commonwealth Federation" est quelque chose dans le genre du gouvernement soviétique et que ce quelque chose, il faut l'écraser sous un talon de fer.

La "Co-Operative Commonwealth Federation", affirme M. Woodsworth, n'a aucun lien avec Moscou. Il est bien beau pour des gens qui n'ont rien à risquer de se servir de l'autorité que leur confèrent leurs hautes fonctions pour porter des accusations contre certains de leurs concitoyens. Mais ces accusations, ils seraient bien en peine de les prouver, le premier ministre lui-même, avec toute la police secrète dont il dispose.

Il faut distinguer entre la "Co-Operative Commonwealth Federation" et le communisme. Les deux recherchent l'établissement d'un ordre social nouveau, mais par des moyens différents. Le communisme veut avoir recours à la force, à la violence. La fédération des "Co-Ops" ne veut se servir que des moyens constitutionnels.

M. Woodsworth est d'avis que M. Bennett, immensément riche du fait d'un ordre social déplorable, eût dû être le dernier homme à rappeler dans un discours prononcé devant le grand public, cette parole du Christ: "Il y aura toujours des pauvres parmi vous".

La fortune de M. Bennett

Un peu plus tard, M. Woodsworth reparle de la fortune de M. Bennett et se demande si elle est le produit d'un "decent toil".

Le président, M. Black, intervient aussitôt et exige de M. Woodsworth qu'il retire cela. Le député de Winnipeg dit quil n'a jamais eu l'intention d'affirmer que M. Bennett avait acquis sa fortune par des moyens malhonnêtes.

Mlle Agnes MacPhail, MM. Coote, Heaps et Garland, ce dernier de Bow River, en Alberta, Lawson, de Toronto, Spencer, de Battle River, et plusieurs autres, ont parlé après M. Woodsworth.

Abus du capitalisme

M. Henri Bourassa a prononcé un beau et solide discours. Il a dit au début qu'il voterait contre la résolution Woodsworth parce que tout d'abord elle préconise une modification radicale de notre constitution. Elle veut remplacer la Confédération par un Commonwealth coopératif. Cela n'est pas admissible. Le député de Labelle fait la part du capitalisme légitime et celle du capitalisme odieux qui se ronge lui-même. Il expose certains maux, les plus criants. Il parle avec franchise des grands trusts du Québec: du trust de l'électricité, des pâtes et papiers, de certaines institutions financières. Et il conclut en disant qu'il y aurait moyen d'améliorer la situation et d'alléger la misère tout en conservant le régime actuel.

Nos relations avec la Russie

Depuis quelque temps, on entend parler d'un projet de troc entre la Russie et le Canada. Nous pourrions, paraît-il, expédier du bétail là-bas et recevoir en retour diverses marchandises, du pétrole, du charbon, etc.

M. Bennett a fait une déclaration à ce sujet. Il ne s'agit à son dire que d'une proposition bien vague, tellement vague que les Canadiens qui en ont entretenu le gouvernement n'ont jamais pu démontrer qu'ils avaient eu de bonne foi des offres du gouvernement des Soviets.

Un syndicat qui comprend un certain M. Serkau et quelques associés a proposé au gouvernement canadien de garantir jusqu'à concurrence de $4,000,000 des obligations du gouvernement russe données en paiement d'une grande quantité de nos bestiaux que les Russes sont disposés à nous acheter. C'est évidemment le syndicat Serkau qui vendrait les bestiaux en question.

Ce syndicat prétend que la transaction qu'il pourrait faire rendrait service aux éleveurs canadiens, en contribuant à relever les prix de la marchandise qui les intéresse; pour cette raison ce syndicat voudrait que le gouvernement du Canada les mît à l'abri de tous les risques financiers qui résultent de l'opération. Aucune banque ne voudrait probablement consentir au syndicat même le crédit à court terme que l'affaire nécessite. Or le syndicat imagine le recours au gouvernement. Pour le crédit à plus long terme, la difficulté s'aggrave et la garantie de l'Etat canadien apparaît de plus en plus nécessaire aux gens du syndicat. Mais les gens du syndicat, à ce qu'il semble, d'après la déclaration de M. Bennett, n'ont jamais eu la moindre preuve d'offre de la part du gouvernement russe.

Un hiver très rigoureux

Vendredi soir, le thermomètre officiel au Collège d'Agriculture est descendu à 40 au-dessous de zéro. Winnipeg était, ce jour-là, l'un des endroits les plus froids du Canada. Il est très rare que l'on enregistre une température de -40o au Manitoba. Voici les plus basses dont fasse mention l'histoire de la province: 6 février 1899, -46.5; 11 janvier 1909, -45.1; 31 décembre 1909, -42.5; janvier 1916, -41.

Peter Verigin est retenu à Halifax

Peter Verigin, chef des 15,000 Doukhobors domiciliés au Canada, qui purgeait une sentence de dix-huit mois de pénitencier à Prince-Albert pour parjure, a été libéré et remis au département d'immigration pour être déporté en Russie. Mais ses partisans se sont émus et ont pris des mesures pour s'opposer à ce départ précipité. A Halifax, un juge a émis un ordre obligeant les autorités de l'immigration à justifier la détention de Verigin.

Mgr Camille Roy en route pour l'Europe

Québec. — Mgr Camille Roy, du Séminaire de Québec, qui doit donner une série de conférences en Sorbonne de Paris et dans d'autres universités françaises et belges, s'est embarqué samedi à bord du paquebot italien "Conte di Savoia"

L'A.C.J.C. au Manitoba

Organe de l'Union régionale de Saint-Boniface
Piété — Etude — Action
Directeur: ROLAND COUTURE

SAVOIR LIRE

Amis lecteurs, savez-vous lire? — Quelle étrange question! Un *lecteur* doit savoir lire! — Vous n'y êtes pas. Vous confondez: il y a deux manières de savoir lire: l'une consiste à pouvoir assembler les syllabes et à comprendre le sens des mots; l'autre va plus loin, s'attache aux idées et tâche de les faire servir au perfectionnement intellectuel; c'est de la seconde qu'il s'agit ici: car la lecture pour un acéjiste doit être un instrument de progrès. D'ailleurs ne l'est-elle pas pour tous? Lire et savoir lire, c'est le moyen universel d'apprendre: on travaille toujours en collaboration; bien fat celui qui se piquerait d'avoir en lui seul tout le nécessaire au développement de son intelligence!

La première règle à observer pour savoir lire, c'est de lire peu; mais ici entendons-nous. Ce peu est relatif; il faut lire peu en comparaison de ce qui se produit; il faut lire en évitant la passion qui pousse à dévorer les bouquins comme si on était tenu de parcourir tout ce qui se publie. Cette passion désordonnée est souvent un signe de paresse intellectuelle: il est beaucoup plus facile d'avaler les livres comme on lampe un verre d'eau que de réfléchir aux pensées de l'auteur, de les discuter en soi; d'assister au défilé des mots, des phrases et des chapitres que de fixer en son esprit par la méditation quelque idée maîtresse. C'est un trompe-l'oeil: sous l'apparence d'une activité débordante se cache la crainte de l'effort, une paresse réelle.

Une seconde règle: lisons intelligemment. Encore ici il faut s'entendre; il ne s'agit pas simplement de comprendre sa lecture, même d'y réfléchir; mais un choix de livres s'impose. On doit faire comme la ménagère qui d'abord prépare son menu et s'en va ensuite au marché acheter ce dont elle a besoin. Ne laissons rien au hasard, au petit bonheur; la vie est trop courte, les instants trop précieux pour laisser entrer le caprice, la fantaisie du moment dans l'économie de notre progrès intellectuel. Le sage ne lit que ce qu'il veut retenir et ne retient que ce qui peut servir. On comprendra alors que les lectures varieront selon le but que l'on se propose. Si l'on a en vue sa formation générale, on se bornera aux maîtres, à ceux qui dans la littérature occupent une place à part et à la suite desquels on peut se mettre sans crainte de faire fausse route. S'il s'agit d'information, on aura d'abord bien déterminé la matière, le sujet sur lequel devront converger les lectures. Est-il question d'entraînement moral ou intellectuel, on choisira des ouvrages qui élèvent l'âme, poussent au bien, au travail; et quand l'expérience aura été faite avec succès pour quelques auteurs, on y reviendra de temps en temps, relisant les mêmes pages, les savourant, se les assimilant. Cherche-t-on le délassement (car il en faut: l'arc toujours tendu finit par se rompre.) on prendra garde de ne pas se jeter à tête perdue n'importe où. Certaines lectures distraient trop et rendent difficile le retour à quelque chose de plus sérieux; d'autres, malgré l'attrait qu'elles peuvent avoir pour celui-ci ou celui-là, ne délassent pas assez; elles fatiguent même l'esprit et le travail subséquent devient plus ardu et moins fécond; d'autres enfin peuvent dévoyer l'esprit et le coeur. Si l'on n'est pas en mesure de choisir soi-même (ce qui arrive pour la plupart des jeunes gens, à cause de leur inexpérience), que sans fausse honte on consulte un directeur éclairé.

Enfin, on doit utiliser ses lectures. Faisons une comparaison avec ce qui se passe dans le corps: quelle que soit la qualité des aliments dont on le nourrit, si le système ne les assimile pas, le profit sera nul et la vie diminuera peu à peu; de même pour l'esprit: si les idées excellentes qui y sont entrées à la faveur de la lecture ne sont pas assimilées, ce sera sans bénéfice. Pourquoi rencontre-t-on tant de pauvreté intellectuelle? La cause en est beaucoup dans le manque d'assimilation: on a laissé le livre penser pour soi, sans essayer de comparer les idées de l'auteur avec les siennes pour s'en enrichir, se corriger, se perfectionner; cependant ces vérités, elles ne demandaient qu'à se fixer dans l'esprit du lecteur pour augmenter son bagage de science; mais par manque de soin, par paresse, on les a laissé traverser l'intelligence sans les retenir; on a fait comme un spectateur qui regarde des inconnus passer et repasser devant sa porte. Il faut donc faire effort pour réfléchir à ce qu'on lit, le méditer, y revenir, le repenser soi-même; c'est à ce prix et à ce prix seulement qu'on profitera de ses lectures.

Même alors beaucoup de choses tomberont dans l'oubli, car la mémoire n'est pas toujours aussi tenace qu'on le voudrait; elle est parfois, comme disait un malin, "la faculté qui oublie". Pour lui aider, si l'on veut arriver à un résultat sérieux, il faut prendre des notes: une pensée qui frappe, un développement qui fait bien ressortir tous les contours d'une idée, un renseignement qui peut servir; c'est ce que Montaigne appelait "la mémoire de papier"; elle a sur l'autre l'avantage de ne pas oublier ce qu'on lui confie.

On m'avait demandé un article et je m'aperçois que je n'ai fait que jeter à la volée quelques idées; puissent-elles tomber dans une bonne terre et produire du cent pour un!

Ferdinand FAURE, S.J.

VIE DES CERCLES

Le secrétaire-correspondant est de bonne humeur ces derniers temps! Sa table est couverte de rapports venant de tous les coins de la province. Il prie le chroniqueur de remercier messieurs les secrétaires et de les exhorter à continuer leur excellent travail. Oui, messieurs les secrétaires, n'oubliez pas qu'il revient à vous seuls de mettre votre Comité Régional au courant de vos activités, donc, soyez fidèles et adressez au moins un rapport par mois au Comité Régional.

Piété

Les acéjistes de la région sont fidèles à leur "Esto vir" et poursuivent [illegible] les trois moyens à leur disposition pour devenir un jour des hommes de devoir, des chefs. La piété ne fait pas défaut. Que dire de la prière qui ouvre et termine les réunions, de la lecture spirituelle qui met à jour certains points plus obscurs, moins évidents de notre religion, de la communion mensuelle ou par roulement, et de l'heure d'adoration de chaque mois? Les membres du Cercle Saint-Norbert de Letellier n'ont-ils pas le mérite d'avoir exécuté une messe en musique?

Etude

Celle-ci occupe une large place dans le plan acéjiste; il faut se renseigner pour connaître, étudier pour savoir, et savoir pour agir. N'est-ce pas logique? C'est le système de notre association. Le Cercle Sainte-Agathe a édifié ses membres par le récit de "La vie et la mort du maréchal Foch, approfondissait le programme de l'année en traitant du "Retour à la terre" et de la "Renaissance des arts domestiques", et faisait une diversion en étudiant "l'industrie des abeilles". Saint-Adolphe parcourt les pages de notre histoire du Nord-Ouest; Béliveau, de Vassar, se familiarise avec le système du "Secours direct". N'omettons pas de dire que ces sujets intéressent et instruisent nos acéjistes.

Au Cercle La Vérendrye de Saint-Boniface, on traite "l'Impôt sur le revenu", "la Vie intellectuelle" et "l'Enseignement du français au Canada". L'histoire de l'Association d'Education électrise les membres de Provencher et développe chez eux le goût de l'apostolat laïc car, c'est un fait prouvé, pour nous Canadiens français, notre langue est à notre religion ce que l'âme est au corps.

D'excellentes leçons sont tirées de "Stalin, sa vie et son oeuvre" au Cercle Sacré-Coeur. Qu'aurait pu accomplir un homme d'une telle force de volonté s'il avait été éclairé, dès son bas âge, des lumières de la foi! Saint-David a eu une causerie sur les bonnes lectures. On ne peut jamais trop insister sur le choix de ses lectures... et meublons notre cerveau sérieusement en pensant au passage de l'Evangile: "Un mauvais arbre ne peut pas produire de bons fruits".

Action

Notre association est-elle active? Voyez combien de cercles se sont dévoués pour l'Association d'Education et pour leur paroisse; que de concerts, de soirées intimes, de parties de cartes pour le soutien de son clocher! Les Cercles Provencher et Sacré-Coeur continuent l'oeuvre de la bonne presse en vendant la Liberté. Lanavin, de Sainte-Anne a trouvé moyen d'organiser une soirée de famille; Notre-Dame des Victoires, un concert et une partie de cartes. Et tous savent que le Cercle La Vérendrye a une équipe dans la ligue de gouret Inter-A.C.J.C.

Que peut-on demander de plus pour le moment? Rien, si ce n'est la persévérance dans le travail quelquefois ardu, pénible, se rappelant le vers du célèbre poète classique:

"A vaincre sans péril, on triomphe [sans gloire."

Nos Avant-Gardes

Des circonstances incontrôlables ont empêché la chronique des Avant-Gardes de figurer dans la page de l'A.C.J.C. depuis quelques mois. Il ne faudrait pas croire, tout de même, que le Comité régional n'ait suivi avec autant d'intérêt la vie des Avant-Gardes. Au contraire, le Comité a un penchant pour les avant-gardistes et enregistre avec satisfaction leurs progrès.

NOTULES

La paroisse de Saint-Jean-Baptiste a maintenant sa troupe d'éclaireurs, grâce au dévouement de M. l'abbé Adélard Couture. C'est une heureuse initiative et nous devons être fiers que les Eclaireurs se soient implantés au Manitoba. C'est une oeuvre qui est propre à rendre de grands services pour la jeunesse, pour l'Eglise et pour la patrie.

* * *

Depuis l'automne dernier, il existe au Collège un Cercle de Jeunes Naturalistes bien vivant et qui suscite beaucoup d'intérêt. De même que les Eclaireurs, c'est le premier cercle du genre au Manitoba, sinon dans tout l'Ouest. Il est consolant de constater que depuis quelques années l'on comprend de plus en plus la nécessité d'organiser la jeunesse d'une façon rationnelle dans des organisations qui ont fait leur preuve.

La langue française

Nous revenons encore à la charge: il faut parler correctement le français. Vous pouvez, mes petits amis, faire du vrai patriotisme en surveillant d'abord votre langage, puis en faisant une propagande chez vos amis pour faire aimer davantage le bon parler français.

Parlez français partout, à la maison, dans la rue, au magasin. Lisez des livres, des journaux, des revues de notre langue; ainsi vous ferez acte de vrai patriotisme comme un avant-gardiste doit le faire.

L'épargne

A l'automne de 1926, le Comité central de l'A.C.J.C. mettait à l'ordre du jour la question de l'Epargne. Les acéjistes l'étudièrent d'une façon toute particulière lors du congrès général tenu à Saint-Hyacinthe en juillet 1927.

Février fut proclamé le mois de l'épargne; on décida de revenir chaque année sur cette importante question. Nous espérons que nos cercles resteront, cette année, fidèles à la tradition et qu'ils s'efforceront, par tous les moyens possibles, de répandre partout la sage pratique de l'économie.

Nous demandons donc à nos cercles d'étudier l'épargne dans leurs réunions et même d'organiser des conférences publiques, si les circonstances le permettent.

Journée de l'Association d'Education

SAINT-BONIFACE

Les Communautés

Percepteurs: MM. J.-A. Marion et J.-A.-A. Pambrun.

$50.00: RR. SS. de Jésus-Marie.

$25.00: S. E. Mgr A. Béliveau, Mgr Jubinville, Collège de Saint-Boniface, Hôpital de Saint-Boniface.

$16.00: RR. FF. de Marie.

$15.00: Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface.

$12.00: RR. SS. du Précieux-Sang.

$10.00: M. l'abbé L. Primeau, Hospice Taché, RR. PP. Oblats.

$5.00: Maison Provinciale des RR. SS. Grises, RR. PP. Capucins, M. l'abbé A. d'Eschambault, M. l'abbé A. Boulet, M. l'abbé J.-A. Brunet, RR. SS. Oblates.

$4.00: M. l'abbé L.-A. Fortin.

$3.00: M. l'abbé A. Decosse, M. l'abbé E. Lévêque.

$1.00: M. Albert Pilon.

Total: $269.00.

Avenue Provencher

Percepteurs: MM. Paul Lavoie, J.-A. Leduc, Jos. Hébert.

$5.00: Mlle Mélina Beaupré.

$3.00: Chef J.-A. Beaudry.

$2.00: Mme E. Plourde, Urgèle Rémillard, Jos. Fourneaux, A.-J.-H. Dubuc, Mme J.-B. Côté, N. Dauphinais.

$1.00: Alph. Lafrance, Mme G. Fortin, Omer Faille, Mme Legoff, M. Furrier, Jos. Bouchard, père, F. Savoie, Mme Gagnon, L. S..., Paul Lavoie, Mme A. Martel, Mme Y. Bonin, J.-A. Leduc.

50 sous: Jos. Hébert, Mme Péloquin, J.-P. Lafrenière, W.-J. Clarkson, Cléo. Marcoux, J.-P. Tremblay, A. Robert, C. Simon.

25 sous: Louis Gauvreau, Mme L. Cléro, Jos. Bouchard, Mme Garnier, R. Péloquin, Mme P.-G. Degagné, Mme Desmarais, M. Vallée, Mlle Jobin, Mme Faille.

Total: $39.50.

Rue Dumoulin

Percepteurs: MM. J.-L. Trudeau, P. Marcoux, Z. Bourdon, Alb. Trudeau, Emile Trudeau, Jean Trudeau.

$10.00: M. le juge Prud'homme, F.-X. Lavoie.

$5.00: Jean Préfontaine, Famille Constant, J.-A. Marion.

$3.00: A.-C. Larivière.

$2.00: Raymond Bernier, J.-B. Lavery, F. Van Belleghem, N. Fournier.

$1.00: J.-P. Proulx, F.-X. Gosselin, M. Morin, A. Patenaude, J.-L. Trudeau, E. Trudeau, Emile Trudeau, J. Prescott, A. Fournier, L.-A. Larivière, L. Dorge, J. Rémillard, J.-B. Trudeau, C. Bellavance, Mme E.-R. Cyr, J.-A. Lemay, J.-B. Pelletier, P. Doyle, Raoul Cyr.

55 sous: F. Cushing.

50 sous: J. Bibeau, Mme Stanners, Mme Beaudette, Mme Baillargeon, Anonyme, Art. Delisle, O. Paul, Henri Boivin, J. Bouchard, J.-B. Voyer.

30 sous: J. Warbeh.

25 sous: C. Mondor, Anonyme, N. Trudeau, T. Pélissier, Mlle G. Couture, Naz. Bernier, Mme Gannon, O. Huybrecht, A. Desautels, Joseph Joyal, Art. Vermander, Pierre Prendergast.

15 sous: Georges McDougall.

10 sous: Alex. Ducharme.

Total: $74.10.

Rues Notre-Dame et Collège

Percepteurs: MM. A.-V. Monnin, Martel, S. Tremblay, L. Pambrun.

$5.00: Paul Gagnon, N. Suarez, Médéric Cyr.

$2.00: Léon Rey, E. Montcalm, Marius Benoist.

$1.00: Ovide Desautels, Justin Toussaint, Mme W. Young, Jean Masson, Mme J.-T. Renaud, Louis Lévêque, E. Brunet, Paul Couture, F. Simon, Mlle Cédélie Plante, Henri Painchaud, Mme Dean, Mme Bougard, Siméon Tremblay, Mme G. Lévêque, Mme Legouarguer.

50 sous: M. Lafrenière, Léonard Dubé, Mme Agnès Dubé.

25 sous: Alphonse Plamondon, Victor Fontaine, L.-E. Michaud, Mme Lutes.

10 sous: Mme Gowler.

Total: $39.60.

Rue La Vérendrye

Percepteurs: MM. C. Senez et H. Trudel.

$3.00: J.-C. Davis.

$2.00: H. Trudel.

$1.00: Armand Chevrier, J.-H. Stevenson, David Senez, J.-B. Poirier, M. Lafrance, J. Arpin, Hip. Faucher, Mlle A. Dussault, Charles Senez.

50 sous: Rosaire Corbeil, David Marion, J. Mager, J. Robitaille.

25 sous: Philippe Mondor, J. Ducharme, M. Ratié.

20 sous: Edmond Mondor.

Total: $16.65.

Rue Taché et la Pointe

Percepteur: M. J.-A. Demers.

$1.00: Mme Gauvin, Mlle de Lorimier, Mme D. Collin, T. Hébert, Al. Voyer, Mme M.-L. Normandeau.

50 sous: W. Faucher, F. Hébert, Mme C. Schwartz, S. Tascona, A. Bouvier, I. Moscovitch.

25 sous: Mlle L. Faucher, J. Rondeau, H. Gauthier.

20 sous: G. Savoie.

15 sous: J.-B. Jacques.

5 sous: Mme W. Lamirande.

Total: $10.15.

Rue Masson

Percepteur: M. C.-E. Huot.

$5.00: Mme Ed. Béliveau.

$3.00: Adolphe Huot.

$2.00: J.-B. Poitras, G.-H. Bérubé.

$1.00: Mme Eug. Dubuc, J. Forstall, R. Bessette, R. Lévêque, Mlle M. d'Eschambault, J. Schimnowski, D. Pelland, H. Béchard, H. Bellefeuille, Mme Beaupré, J.-A. Lemay.

50 sous: L. Martel, A.-B. Pépin, J. Brassington, W. McDougall, Art. Lemay, W. Turgeon, Mme E. Lévêque, R. Gorge.

25 sous: J. Boivin.

Total: $27.25.

Rues Aulneau et Cathédrale

Percepteurs: MM. R. Blanchette et R. Pelletier.

$5.00: Ludger Roux.

$3.00: E. Létienne.

$2.00: Dr H. Guyot, T. Bouchard, Mlle B.-E. Leger.

$1.00: J.-C. Blais, M. Lacroix, Chs Lanthier, L. Fortin, J. Decruyenaere, Fer. Constant, J.-H. Guay.

55 sous: Ed. Roy.

50 sous: A. Tétreault, W. Blackmore, C. Carrière, Mme F. Cheramy, Marie Hince.

25 sous: Mme P. Arnaud, J.-A. Charette, A.-J. Hébert, W. Adam, L. Beaulieu, Jos. Robert.

20 sous: E. Normandeau.

Total: $25.75.

Rue Langevin

Percepteurs: MM. Monnin et Desrosiers.

$5.00: C-E. Gaudette, J.-H. Daignault.

$2.00: A. Labossière, Mme A. Nault.

$1.00: W. Goebel, C. Dufault, Ab. Mousseau, S. Fontaine, Mme E. Lafrance, Mme Dusseigne, Math. André, A.-A. Pambrun, Mme Dugal, Ant. Mousseau, T. Grouette, B. Laurin, P. Tétreault, Mlles Dandenault, Art. Bibeau, Mme R. Laplume, L. Debockerre.

50 sous: René André, O. Plante, Ach. Henri, Mme D. Toupin, V. Audette, A. Mainguy, Ad. Guyot, W. Leblanc.

35 sous: A. Bustelli.

25 sous: Adh. Deneault, Ed. Lépine, E. Provencher, Mme M. Barnabé, Aug. Ethier, Aimé Mondor, Val. Dubois, Z.-A. Gingras, R. Sicotte, J.-B. Laurin, T. Beaulieu.

10 sous: Justin Pascal.

Total: $38.20.

Rue Ritchot

Percepteurs: MM. U. Lambert, R. Dubreuil, J. Prenovault, J. Devigne.

$5.00: Roméo Pelletier, Dr N.-A. Laurendeau.

$2.00: Jos. Vermander, S.-A. Nault, J.-A. Pronovault, Zot. Brabant.

$1.00: U. Lambert, P.-H. Buote, L. Couture, U. Phaneuf, M. Doiron, Th. Baril, Alph. Morin, R. Dubreuil, A. Rocan, Mme Gagnon, N. Dupas, F. Mager, Van Brukenhout.

50 sous: Mme Saint-Godard, N. Brodeur, Henri Martel, A. Gauthier, Nap. Senez, P.-J. Fontaine, Ed. Léveillé, Mme J.-B. Lavoie, F. Achet, Alb. Guilbault, S. Paul, A. Devigne.

25 sous: Fred Jodoin.

Total: $37.25.

Rue Saint-Jean-Baptiste

Percepteurs: MM. L. Daoust, E. Couture, J. Meunier, A. Lambert.

$10.00: M. le juge Roy.

$5.00: L. Bétournay

$3.00: Camille Fournier.

$2.00: Elz. Desrosiers, J. Mathieu, G.-R. Brunet, Mme E. Prudhomme, I. Villeneuve, J.-M. Montagnon.

$1.00: J. Grégoire, E. Martel, E. Turenne, M. Messier, J.-P. Dubois, Mme Daoust, J. Boux, E. Bourque, M. Renaud, J.-W. Lane, Noël Bernier, P. Miron, Mme E. Côté, H. Lévêque.

50 sous: Mme A. Couture, Vic. Muller, Mme Proulx, M. Mager, O. Leclerc, Mme E. Cossette, U. Darnault, A. Meunier, F. Langevin.

$1.00: Mme D. Marcoux, Ed. Lévêque, Mme Nap. Despatis, P. Chabalier, Emile Couture, Mme Couture, Paul Toussaint, Ad. Paradis, R. Roy, L. Gauthier.

35 sous: Mme Eva Plante.

25 sous: M. Bourget, Mme Purcell, Mme Larivière, L. Pion, Mlle Girardin, Al. Turcot, A. Chaput, A. Pelletier, O. Roy, R. Cretin, L. Bochard, Mme Cassels.

Total: $61.85.

Rues Hamel et Cathédrale

Percepteurs: MM. P. Raimbault et D. Ledoyen.

$5.00: S.-J. Dussault.

$3.00: J.-A. Ferland.

$2.00: H. Pelletier, P. Blanchette, Frs André, Mlle Ad. Marion.

$1.00: Jos. Plante, F Montaldo, W. Saint-Onge, R. Blanchette, Mme Hollebecke, C. Poitras, P. Raimbault, J. Kerouanton, Mme V. Jacques.

50 sous: Mlle A.-M. Olivier, Mme J. Laurent, H. Pambrun, D. Monchamp, M. McKee.

40 sous: C. Charbonneau.

30 sous: Mme Lavoie.

25 sous: A. Hébert, L. Huot, Mme Chaileuil, R. Corbell.

10 sous: J. Ritchot.

Total: $29.30.

Rue de la Morénie

Percepteurs: MM. A. Ferland, G.-H. Bérubé, Henri Lacerte, P. Buote.

$5.00: Ephrem Toupin, Anonyme.

$3.00: Geo. Tabaret.

$2.50: Alfred Despatis.

$2.00: J.-D. Pelletier, A. Lescarbault, Gérard Houde, A. Toupin.

$1.00: Aimé Lévêque, C. Rémillard, Ed. Lambert, J.-A. Savignac, G. Larivière, O. Toupin, Michel Toupin, Médéric Trudeau.

75 sous: J.-B. Laflamme.

50 sous: H. Sicotte, Art. Dufault, M. Labelle, D. Ledoyen, W. Cadoreth Mme E. Gay, H. Grandmont, Jules Raiche.

25 sous: L. Déchène, A. Doiron, E. Poitras, C. Degagné, Mlle Fortin.

Total: $37.50.

Rues Desautels, Deschambault et des Meurons N.

Percepteurs: MM. C. Beaulieu, Albert Pelletier, Aug. Pichette, N. Lafrance.

$10.00: Mme C.-A. Gareau.

$5.00: Hormisdas Béliveau, J.-A. Cusson.

$2.00: Joseph Gauthier, W. Raymond, Edouard Lane, Frs Beaulieu.

$1.00: Mme S. Prud'homme, Mme Nap. Prince, Roger Goulet, Amédée McDonald, Henri Boissonnault, T. Molloy, J.-B. André, M. Laliberté, C.-C. Bernier, S. Rémillard, C Beaulieu, Léo Pelletier, N. Prud'homme, Joseph Bourgeault, Ad. Bélanger, Art. Prud'homme, Tom O'Neil.

75 sous: Donat Asselin.

50 sous: Mme T. Beaulieu, A. Thorimbert, Frs Courtaud, Aug. Pichette, J.-D. Leblanc, M. Gauthier, Jean Verne, Mme Léon Roy, Noël Lafrance, Pierre Raymond, Noëlla Raymond, Tél. Guenette.

25 sous: M. Saint-Cyr, Mme Bourque, Odilon Couture, Joseph Prince, E. Savoie, Anonyme, Jules Grenier.

10 sous: Mlle Louise Bédard.

Total: $53.60.

Rues Dollard, Bertrand, Berry et Marion

Percepteurs: L. Painchaud et G. Gobell.

$6.00: Dr James Prendergast.

$5.00: Dr Collin, Ernest Gagnon, Narcisse Bergeron.

$2.00: Ant. Rousseau, Mme H. Rousseau, J.-A. Desjardins.

$1.00: Art. Lemoine, J. Normandeau, L. De Nobele, Mme E. Painchaud, Art. Dusablon, Hans Meyer, Mme Lucie Clément, Famille Viau, G. Chavanne, Mme W. McKenzie, M. l'abbé E. Myre, M. l'abbé Lamy, Rév. L. Baud, A. Pinvidic.

75 sous: Geo. Gobeil.

50 sous: A. Jacques, Mme F. Thibault, J.-B. Châle, Mme Chs Ouellette, Mme L. Désilets, J.-A. L'Abbé, Alph. Pelland, Alfred Paul, B. Rousseau, L. Rossignon, P. Desrosiers.

30 sous: Eugène Clément.

25 sous: G. Le Nabat, Cyp. Dégagné, Mme Ang. Gallant, Aurèle Rheault, Mme C. Doiron, Phil. Miron, Jos. Bouchard, Mme Piédalue, Augustine Rougeau, G.-J. Rougeau, Jean Vulliez, Thomas Marion, Philippe Schwartz.

Total: $50.65.

Place Taché et Hospice Taché

Percepteurs: E.-P. Dumont et F. Viau.

$1.00: Modeste Sabourin, Le Tétreault, Clément Viel, M.-E. Sabourin, Elzébert Dumont, Doria Phaneuf, Mme Aurélie Dufault, Famille El. Beaupré, J. de Froment.

50 sous: J.-N. Senez, W. Coindet, Léon Laurence, Art. Vouriot.

30 sous: Louis Rousseau.

25 sous: E. Beaupré, A. Retailleau, N. Saint-Germain.

10 sous: Pierre Moison, G. Guenebault, Louis Dufault.

5 sous: Henri Sanche.

Total: $12.40.

Norwood

Percepteurs: MM. J.-O. Brunet, Major Lavoie, D. Pelletier, P. Pothier.

$5.00: Horace Chevrier, Misaël Rodrigue.

$2.00: Dr J.-J. Trudel, Dr E Laberge, J.-C. Lavoie, J.-O. Brunet, M. l'abbé Brodeur, N. Pirotton, Albert Paquin.

$1.00: J.-E. Dumas, Mme J. Dubreuil, S. Chamberland, J. Martin, M. Musso, M. Masseret, E. Sourisseau, A. Sourisseau, M. Souchon, Adjutor Hogue.

50 sous: Mme A. Dufault, M. Pothier, A. Gagné, M. Boiteaux, Paul Pothier.

25 sous: M. McLeod, M. Combaz.

Total: $37.05.

Rues des Meurons S., Roger, Kitson, Youville, la Seine

Percepteurs: MM. Ch. Pelletier, N. Goulet, de Montigny, V. Masson, Ad. Hogue, F. Thomas.

$3.00: Omer Pelletier.

$2.00: Art. Boutal, Phil. Coutu, J. Minville.

$1.00: Mme H. Bonin, A.-V. Bonnin, J. Roy, Elz. Heppelle, Henri Boivin, Mme L. Lafrance, Alb. Pétrin, Ed. Desrosiers, J. de Montigny, T. Mercier, F. Thomas, C. Anctil, V. Masson, Ed. Lanctôt, Marcien Pelletier, Ernest Pelletier, Mme E. Leblanc, Jos. Riel, D. Dubé.

50 sous: Mme T. Bockstael, Art. Primeau, Eugène Lemay, M. Mourand, M. Kennedy, H. Saint-Germain, Pierre Couture, Jos. Gobell, A.-L. Monnin, P. Marion, Ad. Agagner, T. Dubé, A. Marcoux, A. Hogue.

45 sous: M. de la Lande.

30 sous: Adolphe Mermaud, Anonyme.

25 sous: M. Chaleil, M. Tanguay, F. Restiaux, C. Genest, M. Léonard, J. Guenette, M. Le Doyen, Adélard Savoie, Mme Bourbonnière, V. Fontaine, Jos. Champagne.

20 sous: M. Lambert.

10 sous: M. Gosselin, M. Lespérance.

Total: $39.20.

VOLUME XX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 8 FEVRIER 1933 NUMERO 37

LA LIBERTÉ

Un pays où les honnêtes gens n'ont pas autant d'énergie que les coquins est un pays perdu.
ROOSEVELT.

Celui qui veut une chose en vient à bout; mais la chose la plus difficile, dans le monde, c'est de vouloir.
Joseph de MAISTRE.

NOTES DE LA SEMAINE

La question de nos écoles

La convention des commissaires d'école du Manitoba, qui se tiendra à Winnipeg les 22 et 23 février, aura à trancher une question de souveraine importance. Le comité chargé de faire une enquête sur notre situation scolaire a terminé son rapport et l'on en connait les grandes lignes. Il recommande des changements radicaux dans l'administration: des districts scolaires beaucoup plus étendus, avec une commission centrale, et maintenus financièrement au moyen d'une taxe provinciale. Le territoire d'administration embrasserait une ou plusieurs municipalités qui éliraient de quatre à dix membres. En d'autres termes, ce serait la fin de la petite commission scolaire actuelle; toutes les écoles de ces immenses districts seraient administrées par une commission unique, qui aurait au-dessus d'elle une commission provinciale composée de représentants du département de l'Instruction publique, de la Commission des taxes, de l'Association des commissaires, de l'Union des municipalités, de l'organisation des instituteurs et de celle des inspecteurs.

L'instruction publique coûte actuellement au Manitoba treize millions par année, sur lesquels la province paie en octrois un peu moins de deux millions. Si elle doit porter elle-même tout le fardeau, où prendra-t-elle l'argent? Le rapport du comité est muet sur ce sujet.

Les commissaires d'école auront à dire ce qu'ils pensent d'un tel système. Jusqu'ici, ils se sont toujours montrés enclins à sauvegarder l'autonomie locale et plutôt hostiles à toute idée de centralisation. Va-t-on prendre avantage de la difficulté des temps pour faire pression sur eux et emporter leur adhésion? Il s'agit d'une affaire trop grave pour prendre une décision à la légère. Elle intéresse au plus haut point nos centres français qui se feront un devoir d'être représentés à Winnipeg les 22 et 23 février.

A travers nos revues

La nouvelle revue l'*Action Nationale,* annoncée depuis quelque temps, a fait son apparition. Elle a reçu de la presse et du public un excellent accueil. C'est la reprise de l'*Action canadienne-française,* suspendue depuis 1928; elle nous revient sous un titre à peine modifié, avec la même toilette et la même équipe de collaborateurs. Sa soeur aînée a fait un superbe travail; c'est depuis qu'elle nous manquait surtout que son rôle apparaissait bienfaisant et nécessaire. Réjouissons-nous donc de voir la tradition renouée et souhaitons à nos amis tout le succès que mérite leur bel effort.

La vie matérielle des bonnes revues est difficile au Canada, ce qui rend plus impérieux notre devoir de les soutenir. Elles accusent d'ailleurs un progrès réel et représentent une valeur bien supérieure à la faible somme exigée pour l'abonnement. A côté de l'*Action Nationale,* à Montréal, le *Canada Français,* à Québec, et la *Revue de l'Université d'Ottawa* groupent des écrivains consciencieux qui étudient nos questions religieuses, nationales, historiques, littéraires et scientifiques du vrai point de vue canadien-français. Ces deux excellents périodiques mériteraient d'être plus répandus parmi les lecteurs cultivés.

Dans le domaine spécialisé de l'éducation, l'*Enseignement Secondaire* et l'*Enseignement Primaire* sont aussi des revues de tout premier ordre dont ne peuvent se passer nos professeurs. Nous voudrions voir la dernière entre les mains de toutes nos institutrices de l'Ouest.

Parmi les magazines à grand tirage, il faut mentionner à part la *Revue Moderne,* qui trouve le moyen d'être populaire tout en gardant le bon ton et s'efforçant de cultiver le goût du public.

On peut dire de toutes ces publications qu'elles ne sont pas suffisamment soutenues. C'est cependant une forme du patriotisme, — et non la moins efficace, — d'encourager l'essor de le vraie pensée française au pays. Parlons un peu moins des aptitudes intellectuelles soi-disant innées de notre race et manifestons d'une manière pratique notre souci de culture et de progrès.

Toujours la politique

La question de la monnaie bilingue a eu l'honneur d'occuper les Communes le jour même de la reprise de la session. Son promoteur, le sympathique M. Oscar Boulanger, député de Bellechasse, l'a exposée d'une façon claire, concise et modérée. Mais le débat n'a pas fait long feu. A vrai dire, il n'y a même pas eu de débat, puisque le tout s'est borné à un seul discours. Le parrain de la motion avait à peine fini de parler qu'un député ministériel canadien-français a proposé et fait voter l'ajournement dans des conditions qui équivalent au renvoi aux calendes grecques.

Ce n'est pas que l'on soit foncièrement opposé à la monnaie bilingue parmi la députation conservatrice française, mais il ne s'agit pas d'être dupe. Au fond, la motion Boulanger ne vise-t-elle pas surtout à mettre dans l'embarras le gouvernement Bennett?... Et puis, la monnaie bilingue, c'est parfait, mais à condition de ne pas la devoir aux rouges!...

Et c'est ainsi que nos intérêts nationaux sont journellement sacrifiés à de misérables calculs de petite politique.

Donatien FREMONT.

L'"Action Nationale"

La nouvelle revue annoncée depuis quelque temps et que publie un groupe de prêtres et de laïques récemment formé sous le nom de Ligue d'Action nationale, vient de paraître. Cette première livraison débute par une étude magistrale de Mgr Courchesne, évêque de Rimouski sur le problème de la terre. Elle contient des articles de l'abbé Lionel Groulx, du R. P. Archambault, S.J., de MM. Harry Bernard, Wilfrid Guérin, Pierre Homier et Etienne Bolin. On annonce pour les prochaines livraisons des articles de Mgr Pâquet, l'abbé Philippe Perrier, M. Olivier Maurault, P.S.S., MM. Esdras Minville, Eugène L'Heureux, Arthur Laurendeau, Albert Rioux, Eugène Lapierre, le docteur Antonio Barbeau, etc., des chroniques sur les groupements français des différentes provinces et des Etats-Unis. La revue répond bien à son programme. Elle sera vraiment un organe de pensée et d'action au service des traditions et des institutions religieuses et nationales de l'élément français en Amérique. L'abonnement est de $2.00 par année. Au secrétariat de la Ligue, 840, rue Cherrier, Montréal.

UNE CANADIENNE DE L'ALBERTA ET SON ROUET

Lundi soir, il y avait au magasin de la Cie de la Baie d'Hudson une exposition de meubles anciens. On y voyait des buffets, des armoires, des cadres, des rouets, etc., qui accusaient tous un âge avancé.

Des prix devaient être offerts aux propriétaires des meubles les plus anciens et les plus beaux.

Notre compatriote, Mme A. Leguerrier, qui demeure à Calder, avait bien voulu exposer un rouet qui a une existence de soixante ans et qui lui fut légué en héritage par sa mère mourante.

Mme Leguerrier est fière de son rouet qui est encore en excellente condition. Elle s'en est servi à tous les ans: c'est pourquoi l'art de filer n'est plus un secret pour Mme Leguerrier. Elle le démontra d'une façon splendide lundi soir lorsqu'en présence de milliers de visiteurs anglais elle faisait entendre le ronronnement de son rouet pendant que la laine s'enroulait autour du fuseau en fil blanc.

Il va sans dire que plusieurs de nos concitoyens anglais demeuraient étonnés devant tant d'adresse. Plusieurs dames anglaises demandèrent des renseignements sur l'art de filer. Mme Leguerrier les leur fournit et leur offrit même, avec beaucoup de grâce, à leur donner les premières leçons sur l'art de filer.

Et même Mme Leguerrier n'a pas eu honte de dire à ceux qui s'informaient de sa nationalité qu'elle était Canadienne française et qu'elle ne reléguerait pas au fond d'un grenier le cher et vieux rouet de sa mère. Disons en terminant que Mme Leguerrier eut l'honneur de remporter le premier prix de l'exposition. Elle le méritait certainement.

Nous félicitons sincèrement Mme Leguerrier de ses succès et en particulier du bel exemple qu'elle a donné pour promouvoir le retour aux habitudes de vie de nos ancêtres.

— La "Survivance", Edmonton.

Deux nouveaux députés pour proposer et seconder l'adresse

Deux nouveaux membres de la législature du Manitoba proposeront et seconderont l'adresse en réponse au discours du trône à l'ouverture de la session, le 14 février. Le gouvernement a choisi comme proposeur Ralph Maybank, député de Winnipeg, et comme secondeur E.-S. Jonasson, député de Gimli.

Le comité des chemins de fer du Sénat contre la fusion

Ottawa. — Le projet de fusion du Pacifique Canadien et des Chemins de fer Nationaux a reçu un rude coup lorque le comité des chemins de fer du Sénat a accepté d'une façon générale les recommandations du rapport Duff qui a étudié, comme on le sait, le problème ferroviaire au Canada.

Pratiquement à l'unanimité — il n'y eut qu'un seul vote dissident — le comité a approuvé le préambule du bill qui met en vigueur le rapport de la commission, approuvant du coup le principe d'une plus étroite coopération entre nos deux réseaux, celui d'une commission d'administrateurs pour les Chemins de fer nationaux et d'un tribunal d'arbitrage pour régler les litiges. Le bill n'a pas encore été étudié dans son ensemble par le Sénat ou par la Chambre des Communes.

M. le sénateur Raoul Dandurand, leader libéral à la Chambre haute, et M. le sénateur James Murdock, un autre libéral, ont croisé le fer au cours de la séance. M. le sénateur Dandurand a accusé son collègue de représenter des intérêts particuliers — les employés de chemins de fer. M. le sénateur Murdock a rétorqué que M. le sénateur Dandurand représente les banquiers et il a ajouté que ce sont les banques qui ont forcé les Chemins de fer Nationaux et le Pacifique Canadien à décréter une nouvelle réduction de 10 p.c. du salaire de leurs employés, réduction qui a été annoncée à Montréal au commencement de la semaine dernière.

TROIS-RIVIERES. — D'après une information parvenue ici, M. Charles Bourgeois, C.R., député des Trois-Rivières et Saint-Maurice, recueillerait la succession de feu le sénateur Jacques Bureau.

LONDRES. — John Galsworthy, romancier et auteur dramatique anglais, gagnant du prix Nobel de 1932, est décédé à l'âge de 65 ans.

Le Bienheureux André-Hubert Fournet

Fondateur de la Congrégation des Filles de la Croix, dites Soeurs de Saint-André

Le Souverain Pontife vient de fixer au dimanche de la Pentecôte, 4 juin 1933, la Canonisation du Bienheureux André-Hubert Fournet, Fondateur des Filles de la Croix. Ces religieuses possèdent huit établissements au Canada; nous sommes heureux de présenter aux lecteurs de notre journal le récit succinct de la vie et des oeuvres de cet ami du peuple.

La cause de la Fondatrice des Filles de la Croix, Mlle Bichier des Ages, dite Soeur Elisabeth, et honorée du nom de la "Bonne Soeur" par le peuple qui la vénérait, a fait un pas décisif dans la voie du succès, le 19 mars 1928, jour de la Promulgation solennelle de l'héroïcité de ses vertus.

Ses Filles espèrent voir bientôt leur Mère Vénérée honorée du titre de Bienheureuse. Nous pensons être leur interprète en recommandant cette cause aux prières de nos abonnés.

Les Fondateurs de la Congrégation des Filles de la Croix, dont un rameau a pris racine sur la terre hospitalière de notre Canada, ne manqueront pas de payer le centuple à ceux qui auront contribué à leur glorification.

Le siège de l'Institut au Canada est à Saint-Adolphe, Man. Nous croyons que toute offrande, si minime soit-elle, destinée à aider aux frais de la Canonisation, serait reçue avec reconnaissance par la Supérieure Provinciale, Couvent de Saint-Adolphe, Man.

André-Hubert Fournet naquit le 6 décembre 1752, dans la paroisse de Saint-Pierre de Maillé, au diocèse de Poitiers, d'une famille honorable selon le monde et plus illustre encore aux yeux de Dieu. Quatre de ses oncles paternels étaient prêtres, et sa mère, Florence-Elisabeth Chasseloup, était une femme de grande vertu, si pleine de charité pour les pauvres, qu'elle les accueillait toujours dans sa demeure hospitalière par ce salut bienveillant: "Je suis votre humble chambrière".

La pieuse mère rêvait pour son fils les honneurs du sacerdoce. "Mon bon André, tu seras prêtre, lui dit-elle un jour; tu monteras au saint autel, et tu prieras le bon Dieu pour moi".

Mais loin de répondre aux désirs maternels, il manifestait sa répugnance pour l'état ecclésiastique et pendant ses vingt premières années, bien que conservant intactes sa foi et ses moeurs, rien ne pouvait présager en lui l'homme de devoir, le prêtre exemplaire, l'apôtre infatigable qu'il devait être plus tard.

Cependant l'heure vint où, sous le souffle de la grâce, germa dans cette âme restée pure, malgré sa frivolité, la semence des pieuses leçons données par une mère chrétienne.

Prêtre

Le jeune André se prit à songer sérieusement à la direction qu'il devait donner à sa vie. Il vint chez un de ses oncles, curé d'Haims et archiprêtre de Montmorillon. C'était un vieillard vénérable, sérieux et méditatif. Au contact de cette vertu austère, de cette gravité antique d'un prêtre tout entier aux saints devoirs de sa charge, André fut confus de l'inutilité de la vie qu'il avait menée jusqu'alors. Il résolut donc de se consacrer au service des autels et entra au Grand Séminaire de Poitiers.

Désormais, sa voie est trouvée et il y marchera à grands pas. Ordonné prêtre en 1778, il retourne tout d'abord comme vicaire à Haims; successivement vicaire de Saint-Phèle, puis curé de Saint-Pierre de Maillé, il s'appliqua consciencieusement à remplir ses devoirs de pasteur; mais, sous la soutane du prêtre, il gardait quelque peu ses allures de gentilhomme et aimait à déployer un luxe de grande maison quand il recevait ses confrères ou ses amis.

Dieu, qui voulait tout entière à Lui cette âme ardente et généreuse, se servit de la bouche d'un mendiant pour briser ce dernier reste de l'esprit du monde. Ce mendiant vint demander l'aumône au presbytère un jour de réception et comme M. Fournet le renvoyait en alléguant qu'il n'avait pas d'argent: "Vous n'avez pas d'argent, répliqua le mendiant, et votre table en est couverte!"

Cette parole fit sur le jeune curé une vive impression; sa foi lui montra, sous les haillons de ce pauvre, Jésus-Christ lui-même lui adressant ce sévère reproche. Il vendit et son argenterie et ses meubles de luxe pour en distribuer le prix aux pauvres.

A l'ancien éclat du presbytère de Maillé succéda une simplicité voisine de l'indigence; M. Fournet se contenta désormais d'un seul repas par jour, et encore ne voulut-il que des mets communs et grossiers; les nécessiteux eurent la plus grosse et la meilleure part de ce qu'il possédait. Les longues stations à l'église, les visites aux pauvres et aux malades, l'instruction religieuse des enfants occupèrent pleinement ses journées; le monde ne fut plus rien pour lui. Il se précipita dans la voie parfaite avec toute l'énergie de son ardente nature.

Pendant la grande révolution

Il manquait à une vertu déjà si éminente le couronnement de la tribulation. Or, une épreuve terrible allait fondre sur le clergé de France. En 1791, le gouvernement révolutionnaire voulut imposer un serment schismatique aux ministres du sanctuaire. L'abbé Fournet refusa le serment.

Chassé de son église et de son presbytère, proscrit comme un malfaiteur, il se voit réduit à errer au milieu de ses brebis qu'il veut défendre contre les pasteurs mercenaires et à user d'une hospitalité clandestine aussi périlleuse pour ses hôtes que pour lui-même. Trois fois dans le même jour, il échappe providentiellement à la mort. Surpris par les gardes nationaux au château de Villemort pendant qu'il y célébrait l'office du Vendredi Saint, il est conduit à Saint-Savin, où des furieux veulent le percer de leurs baïonnettes. Il évite un premier coup, grâce au dévouement d'un garde national qui, se jetant entre l'assassin et la victime, reçoit la plus honorable des blessures. Un second coup va le transpercer quand un bras vigoureux le renverse, et l'arme meurtrière vient frapper contre le mur et s'y briser.

Cependant quelques honnêtes gens de la ville s'indignent de ces fureurs sacrilèges et ont le courage d'élever la voix en faveur des prisonniers auxquels on rend la liberté; mais comme l'abbé Fournet traverse un pont, il entend derrière lui le volontaire du poste crier: "A l'eau, à l'eau!" Ils vont passer de la menace à l'action, quand Dieu lui suscite un défenseur.

A quelque temps de là, comme il revenait d'un village éloigné où il était allé remplir en secret les devoirs de son ministère, il se voit poursuivi par deux gendarmes qui arrivent sur lui au galop de leurs chevaux. M. Fournet, comprenant que toute fuite est impossible, avise une pauvre croix de bois qui restait encore debout sur un terre de gazon; il y court, et, étendant ses bras sur ceux de la croix, attend ses persécuteurs. Devant ce nouveau calvaire, ceux-ci s'arrêtent interdits: "Il faudrait être pire que Judas!" s'écrie l'un d'eux; puis tournant bride, les gendarmes s'éloignent rapidement.

Cependant la tourmente révolutionnaire, loin de diminuer, s'aggravait chaque jour davantage, la persécution religieuse tournait à la fureur, et le courageux prêtre se vit obligé de s'exiler pour ne pas compromettre davantage ceux qui lui donnaient asile.

L'abbé Fournet partit donc vers 1792, et se dirigea vers la catholique Espagne qui se faisait un honneur de donner asile aux prêtres proscrits.

Retiré à Los Arcos, petite ville de Navarre, il ne tarda pas à s'attirer la vénération de tous, tant sa vie était édifiante. L'église était pour ainsi dire sa demeure et il y passait la plus grande partie de ses journées. On l'y trouvait dès le matin, se préparant pendant des heures entières à la célébration de sa Messe qu'il disait avec la ferveur d'un séraphin.

Il employait le reste de son temps à visiter les malades, soit à domicile, soit à l'hôpital ou encore à composer des instructions pour ses chers paroissiens de Maillé. Leur délaissement au milieu de la persécution doublait pour lui les tristesses de l'exil.

Bientôt une très faible lueur faisant présager, après plus de quatre ans, la fin possible des maux de l'Eglise de France, il se résolut à revenir, sans plus tarder, dans sa chère paroisse.

La nouvelle de son retour, bien vite répandue à Maillé, y causa une joie immense; c'était un père, que l'absence avait rendu plus cher, revenu au milieu de ses enfants.

Mais son arrivée est bientôt connue aussi des ennemis de la religion, et alors recommence, pour le courageux apôtre, cette vie errante et féconde en aventures qu'il avait menée avant son départ. Vingt fois il est sur le point de tomber aux mains des persécuteurs, et toujours il leur échappe par une protection manifeste du Ciel. Aujourd'hui dans un village, demain dans un autre, il parcourt sous divers déguisements toutes les paroisses circonvoisines: Angles, Vicq, Nalliers, la Buissière, Le Puye.

Les dangers auxquels il s'exposait chaque jour n'étaient pas capables de ralentir son zèle, et la perspective du martyre est loin de l'effrayer. Le jour, il va assister les mourants qui le réclament; la nuit, il célèbre la Sainte Messe, il confesse, il catéchise. Quelle ferveur dans ces réunions qui rappelaient les Catacombes des premiers siècles!

Le lieu de réunion le plus célèbre fut la grange d'un vertueux paysan du village des Marsillys. C'est là que M. Fournet eut sa première entrevue avec Mlle Bichier des Ages, si connue sous le nom de Soeur Elisabeth, ou simplement la Bonne Soeur, qui devait être la première religieuse de l'Institut des Filles de la Croix, dont il allait jeter les fondements.

[A suivre]

Société Historique de Saint-Boniface

Le dimanche 5 février, la Société Historique de Saint-Boniface a tenu sa réunion annuelle à l'archevêché. Etaient présents: Son honneur le juge Prud'homme, président; MM. les abbés Primeau et d'Eschambault, respectivement trésorier et secrétaire de la société; MM. H. Béliveau, A. Cusson, A.-J.-H. Dubuc, J.-P. Bertrand, L.-P. Gagnon, M. Benoist et G. Brunet.

M. le juge Prud'homme présidait. Au début de l'assemblée, le vénérable président rappela les origines de la société, fondée par un groupe de chercheurs, lors d'une excursion au lac des Bois, à bord d'un modeste bateau, "Catherine S". Il y a 25 ans que la société a vu le jour.

M. le juge Prud'homme rappelle également les travaux de la société et ses publications: "Le journal de Jérémie", gouverneur de Fort York. Le président dit comment les Français, après la prise de ce fort, l'avaient nommé Fort Sainte-Anne et comment la rivière Nelson s'est nommée "la Rivière aux Saintes Huiles", parce qu'un missionnaire, en descendant de canot, avait échappé les saintes huiles à l'eau. "L'itinéraire de l'abbé Belcourt", voyage de M. Belcourt à la Rivière-Rouge. M. le juge parle des travaux de M. Belcourt, qui fut le premier prêtre à s'occuper des sauvages. Il s'était établi à quelques milles de la Baie Saint-Paul et c'est là qu'avec un groupe de sauvages il dut soutenir un combat contre les Sioux. M. Belcourt était curé à Ste-Martine quand M. Provencher le fit venir. Il avait passé un hiver à Oka, afin d'apprendre l'algonquin. Après l'attaque des Sioux, dit M. le juge, Mgr Provencher fit rapprocher M. Belcourt et ce dernier s'établit à ce qui est aujourd'hui la Baie Saint-Paul.

La "Vie de La Vérendrye", par le juge Prud'homme, fut le prochain ouvrage publié par la société. M. le juge rappelle brièvement les raisons qui l'ont amené à publier cet ouvrage qui, entre parenthèse, a tant contribué à faire connaître le grand découvreur.

L'éminent président parle ensuite des pertes qu'a subies la société. Le journal de Mgr Provencher, où le prélat avait consigné jour après jour les principaux événements de la vie à la Rivière-Rouge. Mgr Taché, qui avait vu ce journal, était inconsolable de sa perte. Ce journal a péri dans l'incendie de l'évêché en 1860. La société possédait aussi un journal détaillé écrit par une religieuse qui avait vu les événements de Batoche en 1885. La Société avait envoyé ce journal en France pour publication. Durant la guerre, le journal a été perdu et on n'a pu le retracer. Dans le feu du collège, en 1922, les restes du Père Aulneau, de La Vérendrye fils, de leurs compagnons, les souvenirs du Fort Saint-Charles, tout a péri. Un compte rendu détaillé fait par Maxime Lépine des événements de 1870 et copié par le juge Prud'homme a également péri. Le feu a aussi détruit le premier drapeau Carillon Sacré-Coeur que l'on ait vu à Saint-Boniface. Le juge Prud'homme, qui en était le possesseur, en avait fait cadeau à la Société.

Il est question d'élever un monument à La Jemmeraye, neveu de La Vérendrye. M. le juge passe en revue les opinions au sujet de l'endroit où le héros serait enterré. Une discussion aimable s'engage. La chose est renvoyée à un comité qui rapportera à l'exécutif et appuiera de toutes ses forces le juge Howay dans le but d'obtenir de la Commission des Monuments un monument commémoratif.

Le juge Prud'homme demande aussi à la Société d'étudier le journal de Kelsey et de ramasser des preuves pour détruire certaines opinions par trop généreuses qui feraient de cet obscur voyageur le découvreur de l'Ouest canadien. Il est également question de la propriété du Fort St-Charles. Une société historique du Minnesota voudrait en faire un parc historique. L'exécutif étudiera la chose.

M. le juge recommande aussi de faire copier le livre rarissime de Begg, "The Creation of Manitoba". M. J.-P. Bertrand s'offre à en faire copier des passages. M. G. Brunet propose de faire répandre, par la voie de périodiques techniques, une écriture à la gloire de La Vérendrye, sous forme de calligraphie. Cette écriture serait publiée dans les revues qui s'occupent de calligraphie et contribuerait à faire connaître le héros. Cette proposition est renvoyée à l'exécutif.

Deux nouveaux membres sont élus: M. Alexandre Larivière, fils d'une de nos vieilles familles, qui s'est toujours vivement intéressé aux choses de notre histoire, et M. Pierre de Labroquerie Taché, petit-neveu du grand archevêque. M. Taché est le fils du bibliothécaire d'Ottawa, décédé il y a un an, qui a fourni à Dom Benoît les lettres de Mgr Taché à sa famille. M. Taché, depuis son séjour parmi nous, s'est également intéressé à nos oeuvres et à notre histoire.

L'on procède ensuite aux élections. M. le juge Prud'homme, malgré ses protestations, est réélu président. Les autres officiers sont réélus dans l'ordre suivant: vice-président, M. Donatien Frémont; trésorier, M. l'abbé L. Primeau; secrétaire, M. l'abbé d'Eschambault; conseillers, MM. Roger Goulet, A.-J.-H. Dubuc, Noël Bernier, L.-P. Gagnon et J.-P. Bertrand.

Vient de paraître

"Poésies Nouvelles" par ROBERT CHOQUETTE

M. Choquette vient de publier sous ce titre, aux Editions Albert Lévesque, le recueil de poésies qui, en septembre dernier, remportait les honneurs du Prix David.

Outre le poème "Metropolitan Museum", déjà publié en tirage limité de grand luxe et pour lequel la critique n'a eu que des éloges, le recueil renferme de nombreux poèmes inédits d'une facture tout aussi forte et d'une aussi riche inspiration. M. Choquette a le don d'exprimer, dans un style sobre et juste, ses sentiments sur la nature et l'amour, et l'on sent circuler dans tous ses poèmes cette chaleureuse force de conviction qui appelle la sympathie. Il est d'ailleurs inutile d'insister sur le talent poétique de M. Choquette, car les radiophiles ont eu maintes fois l'occasion de l'entendre et de juger par eux-mêmes de la valeur de ses poèmes, d'un goût classique et d'une grande pureté de sentiments. Citons toutefois "Au Cercle de la Lampe", "Joie", "En marge de Durer", "Wagner", "Locomotive", qui prouvent que ce jeune poète mérite plus qu'une admiration passive et que ses poèmes sont une des plus belles expressions de la beauté.

L'ouvrage, présenté avec un goût impeccable par les Editions Albert Lévesque, est en vente au prix de $1.00 l'unité chez l'éditeur et dans toutes les librairies assorties.

L'hôtel Place Viger reste ouvert

Montréal. — Le fameux Hôtel Place Viger, du Pacifique Canadien, qui devait être fermé le 31 janvier, restera ouvert jusqu'au premier d'octobre, vient-on d'annoncer. Devant les instances des hommes d'affaires de l'Est de la ville, la compagnie a décidé de tenir l'hôtellerie ouverte jusqu'à l'automne. Si les revenus, d'ici là, ne sont pas suffisants, elle sera fermée de nouveau, et cette fois définitivement.

Revue de l'Université d'Ottawa

La livraison de janvier de la "Revue de l'Université d'Ottawa" offre un article fort suggestif de l'hon. Athanase David, sur Notre Avenir; une étude remarquable de M. Séraphin Marion, sur le dernier ouvrage de M. Louis Dantin, "Le Coffret de Crusoé". Le R. P. Perbal, O.M.I., professeur au Collège de la Propagande, traite de Missiologie; M. l'abbé Philippe Perrier, de Sociologie; le R. P. Morice, O.M.I., d'Anthropologie.

La Section Spéciale de la Revue contient des articles sur la Pédagogie de S. Thomas d'Aquin (V. Devy, S.M.M.), sur la Législation matrimoniale civile et canonique au Canada (A. Garon, O.M.I.), sur l'Instinct chez l'homme (R. Hain, O.M.I.), sur le Chant Romain (L. David, O.S.B.).

Lisez la Revue de l'Université d'Ottawa. Revue trimestrielle. Edition partielle, 512 pages, $2.00; édition complète (incluant la Section spéciale) 768 pages, $3.00. Adresse: Le Secrétariat, Avenue des Oblats, Ottawa.

SAINT-BONIFACE

A la Cathédrale

Mardi de cette semaine a eu lieu, à la sacristie, une réunion des membres du Tiers-Ordre, sous la direction des Rév. Pères Capucins. Plusieurs membres y ont fait profession.

Mgr le Curé a remercié les Canadiens de Naissance pour leur offrande en faveur des pauvres de la paroisse. Cette association a remis à Mgr le curé la somme de $83.15, recettes d'une séance offerte au public par la société.

A l'hôtel de ville

Le Conseil, la semaine dernière, a décidé de renvoyer plusieurs employés, par raison d'économie. Les départements affectés seraient ceux du trésorier, de l'ingénieur, de l'hygiène. Comme la ville est maintenant sous le "Municipal Utility Board", ces décisions ne prendront effet que lorsque ce corps officiel l'aura décrété. L'on ne voit pas bien, par exemple, comment la ville peut s'arranger sans le trésorier. Il a été question également de réduire le nombre des policiers, des pompiers et généralement de retrancher un peu partout. Les autres employés subiront une coupure dans leurs salaires. Ces mesures sont nécessitées par la pénurie actuelle.

Le "Utility Board" n'a pas encore pris position par rapport à la ville. L'on ne sait quelle sera la décision finale.

Collation des diplômes à l'Institut Saint-Joseph

Ce soir, mercredi, dans la salle des promotions, aura lieu la collation des diplômes et récompenses mérités par les finissantes de l'Institut. Mgr l'Archevêque et Mgr Jubinville assisteront à cette cérémonie, à laquelle prendront la parole plusieurs orateurs distingués. M. Fletcher, du département de l'instruction publique, est au nombre des orateurs. Il y aura en plus un joli programme musical.

Cercle local de l'Association d'Education

Le Cercle local de l'Association d'Education désire attirer l'attention du public sur la prochaine réunion mensuelle qui aura lieu le 26 courant, à l'Institut Collégial Provencher. Nous donnerons de plus amples détails la semaine prochaine.

A l'assemblée de la Chambre de Commerce

A sa dernière assemblée tenue à l'hôtel de ville le 31 janvier, une délégation du Cercle Ouvrier Saint-Joseph se présentait devant la Chambre de Commerce. Au nom de la délégation et du Cercle, M. Alex. Bernier expliqua qu'un comité avait été formé dans le but d'étudier les meilleures solutions à donner aux problèmes de la crise actuelle et que l'une qui aiderait considérablement nos citoyens de Saint-Boniface pourrait être celle-ci:

Considérant que Saint-Boniface possède d'importantes industries qui nécessairement payent un montant assez élevé de taxes et dont le rôle de pays annuel se chiffre par centaines de mille dollars;

Considérant, d'un autre côté, que le coût de l'assistance rentre pour une bonne part dans le montant élevé de ces taxes, ne serait-il pas à l'avantage de ces industriels d'employer autant que possible, sans bien entendu rien déranger à la bonne administration de leurs affaires, des citoyens de Saint-Boniface, car plus la population de Saint-Boniface sera élevée et en moyen de se suffire, plus nous aurons de citoyens payant des taxes, plus le montant des taxes sera moindre.

Motion ayant été faite que les remarques de M. A. Bernier soient entrées dans les minutes, on peut espérer que cette question sera étudiée par la Chambre de Commerce, dont les membres se composent en grande partie de nos industriels, et qu'une heureuse solution y sera donnée au plus grand avantage de la cité et des citoyens de Saint-Boniface.

• • •

Cette assemblée étant l'assemblée annuelle d'élection des officiers, furent élus: Président, M. P. Quinn; vice-président, M. J.-A. Marion; trésorier, M. D. Morley; secrétaire, M. H. d'Eschambault, et un comité de 15 membres. Entre autres motions, des résolutions furent passées pour la suppression de la vente des publications répréhensibles sous tous les rapports et pour un contrôle plus sévère de la censure des vues animées.

Cercle d'étude Marie-Rose

A la dernière assemblée, tenue le 21 janvier à l'Institut Collégial Saint-Joseph, Mlle Renée Deniset fit la chronique de la quinzaine. Mlles Berthe Marion et Denise Molloy soutinrent une discussion pleine d'intérêt, la première en faveur de Louis XIV, la seconde en faveur de Napoléon. La question proposée était celle-ci: "De Louis XIV ou de Napoléon, lequel a le plus contribué au bien de l'Eglise catholique". Napoléon recueillit la majorité des votes de l'auditoire qui se composait d'une quarantaine de personnes.

Au cours du débat, le R. P. Schelpe, S.J., élucida quelques points d'histoire. Au début de la séance, il avait comme d'habitude commenté l'évangile du dimanche suivant.

La prochaine assemblée du Cercle d'étude aura lieu le troisième samedi de février. Bienvenue à toutes les dames et demoiselles de l'A.F.A.C.C.

La Secrétaire du Cercle,
G. ROY.

Association des contribuables de Saint-Boniface et de Norwood

L'Association des contribuables exprime au conseil de ville son approbation de la suspension des pénalités pour le retard des paiements de taxes.

Elle propose qu'un comité composé d'au moins deux membres de la ligue, de deux délégués des sans-travail et d'un conseiller de la ville, soit formé pour le contrôle du "relief". Chaque corps intéressé choisira ses délégués.

Puisque l'intention du conseil de ville est de demander aux porteurs d'obligations une diminution du taux d'intérêt et une prolongation des termes d'emprunt, une bonne portion de cette économie devrait être appliquée à diminuer le fardeau général des taxes. Les administrateurs ne doivent pas perdre de vue que des taxes réduites nous amèneront des résidants et des manufactures, ceci aidant à développer la ville et à utiliser les terrains vacants, véritable fardeau de plus en plus insupportable pour elle.

L'Association demande aussi que, vu les conditions anormales actuelles, la vente des propriétés pour arrérages de taxes n'ait lieu qu'après trois ans d'arrérages, au lieu de deux; que la Chambre de Commerce s'occupe, avec la ville, d'organiser un marché public à proximité du nord et du sud de la ville.

Ligue de gouret Inter-A.C.J.C.

Mardi dernier, l'équipe du Collège et celle du Juniorat se rencontraient pour la première fois. De part et d'autre il y avait beaucoup d'anxiété, car depuis toujours les luttes entre les athlètes de ces deux institutions ont l'habitude de susciter un grand enthousiasme dans les deux camps.

Pendant la première période, il était encore difficile de dire qui l'emporterait; car quoique les Junioristes fissent montre d'un beau jeu d'ensemble, les Collégiens travaillaient ferme, et réussissaient à déjouer toutes les attaques et à en pousser de dangereuses.

Mais dès les premières minutes de la seconde période, l'on put soupçonner que les Junioristes avaient plus d'endurance, mettant autant de puissance et de rapidité dans leurs attaques qu'au début; tandis que les Collégiens semblaient ressentir quelque peu de fatigue.

Le beau système de "passes" des Junioristes devait les faire compter. En effet le premier point arriva au milieu de la période.

Lorsque le jeu reprit à la troisième période, l'on vit que les Collégiens voulaient à tout prix égaliser l'avantage de leurs adversaires. Mais la défense très effective des visiteurs ne leur permit presque jamais de les mettre en danger.

Finalement un faible lancer du milieu de la patinoire eut pour résultat de faire rouler la rondelle dans les buts des Collégiens. Et la partie se terminait sans que ces derniers aient réussi à compter un point.

L'équipe du Juniorat s'en retournait avec une belle victoire, fort bien méritée.

Résultat de la Ligue

	J.	G.	P.	E.	Pts
Juniorat	3	3	0	0	6
Provencher (Collège)	3	1	1	1	3
La Vérendrye	3	1	2	0	2
O.J2.C.	3	0	2	1	1

LE SECRETAIRE.

PETITES NOTES

Mme Elmire Prud'homme est partie samedi pour Montréal, où elle demeurera à l'avenir.

• • •

M. Paul Béchard, de Sedley, Sask., est actuellement l'hôte de M. et Mme H. Béchard, rue Masson.

Baptêmes

Le 22 janvier — Robert-François-Léon, enfant de Léon Monnier et de Denise Côté. Parrain, Edouard Gourbil; marraine, Rose Côté.

Le 29 janvier — Léon-Isidore, enfant de Joseph Ducharme et de Maria Carrière. Parrain, Dominique Ducharme; marraine, Marie Durand.

Le 29 janvier — Marie-Augustine-Exilia, enfant de Georges-F. Plouffe et de Pauline Rivard. Parrain, Georges Plouffe; marraine, Joséphine Huppé.

Le 29 janvier — Joseph-Henri-Edouard-Gordon, enfant de Harry Steimack et de Maria Turenne. Parrain, Edouard Fry; marraine, Marie-Ange Turenne.

Le 29 janvier — Albert-Joseph-Claude, enfant de Séraphin-Albert Leblanc et d'Emerence Lussier. Parrain, Albert Landry; marraine, Anaïs Lussier.

Le 29 janvier — Arthur-Joseph-Alexandre-Charles, enfant d'Arthur Jourdoin et d'Adrienne Charette. Parrain, Alexandre Carrière; marraine, Agnès Chamberland.

Le 29 janvier — Marie-Yolande-Florida, enfant de Wilfrid Riel et de Valéda Dufault. Parrain, Pierre Bériault; marraine, Florida Allard.

Le 29 janvier — Hélène, enfant de Joseph Staskienvich et d'Anna Pieniazek. Parrain, Jan Chudzik; marraine, Julia Panek.

LA VIE AU COLLÈGE

Lauréats de janvier

Philosophie II — Excellence, Adrien Jacques. Diligence: Eugène Larivière et Adrien Jacques. Honneurs: Gérard De Ruyck.

Philosophie 1 — Excellence: Marcel Carbotte. Diligence: Marcel Carbotte et René Jutras. Honneurs: René Jutras.

Rhétorique — Excellence: Jules-Marie Dugas. Diligence: Paul-B. Brunet et René Létienne. Honneurs: Paul-Bernard Brunet.

BeBlles-lettres — Excellence: Arthur Lacerte. Diligence: Arthur Lacerte et Dominique Dugas. Honneurs: Dominique Dugas.

Versification — Excellence: Jean Tétrault. Diligence: Maurice Bélanger et Louis Lahaie. Honneurs: Louis Lahaie.

Méthode — Excellence: Zéphirin Magnan. Diligence: Zéphirin Magnan et Gérard Létienne. Honneurs: Gérard Létienne et Zéphirin Magnan.

Syntaxe — Excellence: Claude Sumner. Diligence: Claude Sumner et Donat Choquete. Honneurs: Antoine Bellefeuille.

Eléments latins — Excellence: David Roy. Diligence: Léopold Sabourin et David Roy. Honneurs: Eugène Vermander et Léopold Sabourin.

Senior Commercial — Excellence: Ulphy Laporte. Diligence: Ernest Goebel et Ulphy Laporte. Honneurs: Ernest Goebel.

Junior Commercial — Excellence: Thomas Adams. Diligence: Thomas Adams et Roland de Denus. Honneurs: Roland de Denus.

Eléments français — Excellence: Jean Bauche. Diligence: Leslie Billedeau et Lionel Savoie. Honneurs: Jean Bauche.

TRIBUNE LIBRE

Autre mise au point, en réponse à celle de l'O.J².C.

J'avais bien décidé de ne rien dire, espérant que l'incident du 22 janvier se dissiperait avec le temps et n'aurait pas d'autre suite, mais puisque, dans une lettre ouverte, vous semblez jeter le blâme sur d'autres sociétés et plus particulièrement sur le Bureau des Syndics de la Société Saint-Jean-Baptiste, en vue d'expliquer à votre façon ce prétendu malentendu, il m'incombe, je crois, de donner ici, aussi brièvement que possible, l'autre version qui diffère passablement de la vôtre, que nous avons crue et croyons encore être la seule véridique. Voyons plutôt.

Poursuivant l'objectif que nous avions rêvé d'unir en une seule toutes les sociétés de notre ville, en laissant à chacune sa pleine initiative, nous avions approché dans ce sens l'O.J2.C., dès les premiers jours de son organisation. Vous ne pouvez nier que vous avez constamment fait la sourde oreille à toutes nos tentatives, nous leurrant de quasi-promesses, et laissant sous-entendre, — au moins nous caressions cet espoir, — qu'après une étude sérieuse de notre constitution, on se rendrait à notre appel. Mais pendant tout ce temps, pas un mot, pas même une signe d'aucun de vos membres qui pût indiquer de façon quelconque, que ces quasi-promesses avaient été tant soit peu sincères. Pourtant, c'était le temps, et l'occasion était superbe de prouver, en acceptant notre invitation, que vous étiez franchement avec nous. Vous ne l'avez pas voulu.

Survint l'occasion de notre célébration nationale de juin dernier que nous avions projetée plus belle et plus attrayante que jamais, en vue de marquer d'une manière unique et solennelle la date de notre jubilé de diamant.

Vous aviez besoin d'argent, comme toute organication nouvelle d'ailleurs. Ce besoin fut parfaitement compris par notre Bureau de direction et, à votre demande, nous vous laissions l'organisation du pique-nique sans restriction aucune. Plus que cela; un prêt qui nous fut remboursé, un don de $50.00 et l'usage du mobilier.

Après ces concessions de la part du Bureau, concessions faites librement et uniquement en vue de vous aider, nous avions bien le droit d'espérer que le mouvement si longtemps différé d'une union plus intime, — quelques membres isolés pour commencer — se déclancherait enfin! Rien n'a été fait cependant, si bien que nous avons de ce moment fait contre mauvaise fortune bon coeur et remisé nos espérances. Quatre mois se passèrent sans un signe de votre part. L'hiver approchait et l'idée grandiose vous vint d'une patinoire merveilleuse, de quelque chose qui ferait époque dans notre ville. Mais une patinoire de ce genre, ça coûte cher. Où va-t-on prendre l'argent nécessaire? Ce fut vite trouvé. Le fonds de la Saint-Jean-Baptiste en train de moisir à la Banque, pourquoi pas le faire "fructifier"? Quelle aubaine! C'est l'expression employée par l'un de vos membres. On nous fit alors une demande officielle de $400.00, — seulement... excusez du peu, mais c'est là le montant. Il va sans dire que cette demande fut refusée, malgré les avances renouvelées que vous nous fîtes alors de vous joindre à nous et auxquelles nous ne croyions plus, et pour cause. Mais la vraie raison de ce refus bien réfléchi au sein de l'exécutif, c'est que si nous devions sortir cet argent de notre caisse générale, il ne manquait pas d'occasions infiniment plus méritoires que celle-là, dans les temps de misère publique que nous traversons actuellement où il serait possible d'en disposer pour nos diverses oeuvres de charité au lieu de le gaspiller en patinoire. Je suis convaincu que le Bureau tel que constitué aujourd'hui est encore du même avis, de même que la masse de notre peuple.

Après ce refus motivé, les jeunes semblèrent nous oublier jusqu'aux premiers jours de janvier, à la veille de nos élections annuelles, et alors, chose étrange pour la plupart mais que vous qualifiez de toute naturelle, dans votre lettre, un nouveau mouvement, un élan, je dirais, trop précipité pour être sincère, se déclancha tout à coup parmi les Jeunes pour entrer dans la Société.

Vous vous indignez de ce qu'on ait pu imputer à ces aspirants de la onzième heure un autre but que le bien de la Saint-Jean-Baptiste. Je répondrai: pourquoi être venu si tard? C'est peut-être cela que vous appelez un faux pas. C'est bien de la sorte que nous l'avons tous compris, et de là est sortie la suspicion dont vous parlez.

Vous dites encore que vous ne désiriez qu'une simple minorité dans le Conseil. Alors pourquoi avoir si bien pris vos mesures pour élire cinq des vôtres, ce qui représente déjà la majorité absolue, sans compter les adhésions toujours possibles que vous espériez trouver parmi les membres réélus du Bureau sortant de charge! Mesures qui auraient pu devenir effectives si nous n'avions eu pour nous les précédents invoqués des deux élections précédentes, et surtout si la volonté bien arrêtée d'empêcher par tous les moyens légitimes à notre disposition le "coup de main" évident monté de toutes pièces par les Jeunes de l'O.J2.C., ne nous eut fait agir.

(A suivre en huitième page)

Rien d'aussi bon pour l'asthme — Les remèdes pour l'asthme vont et viennent, mais chaque année les ventes du remède original pour l'asthme du Dr J.-D. Kellogg sont de plus en plus considérables. Aucune autre preuve ne pourrait être demandée de son remarquable mérite. Il soulage. Il est toujours de la même invariable qualité que celui qui souffre de l'asthme apprend à connaître. Ne souffrez pas d'une autre attaque, mais procurez-vous ce magnifique remède aujourd'hui.

Page Féminine

Comment se nourrir en hiver

De même, mes chères lectrices, que chaque saison nous varions notre vêtement, celui-ci devant être léger en été, chaud en hiver, n'est-il pas sage d'apporter dans l'ordonnance et le règlement de notre alimentation les mêmes mesures et les mêmes précautions?

Vous savez que la nourriture des peuples varie suivant la latitude. Ce que le Lapon et le Groenlandais, habitants des régions glacées, mangent, diffère essentiellement de ce qu'absorbent le nègre du Soudan ou l'Arabe. Une température excessive, dans un sens ou dans un autre, réclame une alimentation appropriée. Vous-même choisissez de préférence, pendant l'été, les mets rafraîchissants, les fruits, les légumes, les boissons susceptibles de flatter votre appétit somnolent et de calmer votre soif.

Pourquoi donc n'essaieriez-vous pas de chercher, durant l'hiver, à retrouver les calories que votre corps perd indubitablement? Cela est très possible par la voie la plus simple qui soit: la nourriture quotidienne.

Voici, par ordre d'importance, les éléments à faire entrer dans votre ration habituelle: graisses, sucre et féculents. Tous les trois sont essentiellement producteurs d'énergie calorique, et la viande (bien que cela puisse vous étonner) n'arrive qu'au quatrième rang.

Remarquez bien que je ne vous engage nullement à supprimer cette dernière; son rôle est autre, car elle est — lorsqu'on n'en abuse pas — un excellent tonique du système nerveux, ce qui permet à notre organisme, éprouvé par le froid, de lutter efficacement contre la dépression ou l'état de moindre résistance. Toutefois, elle ne doit pas tenir sur votre table le grand premier rôle.

Une erreur à combattre est celle qui consiste à s'alcooliser pour se défendre contre la rigueur de la température. Vous n'ignorez pas que, dans la croyance populaire, le "petit verre" passe pour exciter et réchauffer, ce qui est exact; mais excitation et chaleur passagères chèrement acquises, lorsqu'on en prend l'habitude.

Une bonne maîtresse de maison s'astreindra donc à élaborer des menus contenant en quantité dominante les éléments plus haut cités.

L'huile, le beurre, le saindoux de porc, seront couramment employés.

J'attire votre attention sur la préparation des potages épais, à base de légumes "passés", qui, servis bouillants, apporteront une impression de réconfort.

Le sucre est, rappelons-le, un stimulant du muscle et un grand producteur de calories. Les enfants auxquels on reproche un goût exagéré pour cet aliment obéissent, le plus souvent, à un besoin inné en en réclamant.

C'est une indication pour faire figurer en abondance les entremets sucrés, à la fois nourrissants et économiques, au menu familial.

Quant aux féculents mangés tels quels ou réduits en purée, ils vous apportent également des ressources précieuses.

Ainsi saurez-vous, sans dépenser beaucoup d'argent, car ces divers éléments de nutrition comptent parmi les moins coûteux, organiser vos menus de façon à pouvoir compenser la perte obligatoire des calories due au refroidissement de la température.

J'ajoute que le thé absorbé brûlant, additionné de lait, de crème ou de jus de citron, et le café, réveillent parfaitement un organisme un peu défaillant.

Il importe, en hiver, de savoir se défendre contre de multiples infections microbiennes. Bien se nourrir, sans excès, vous permettra de vous conserver en parfaite santé et de résister victorieusement aux attaques plus ou moins sournoises des maladies de cette saison.

UNE MERE.

MERE-SERVANTE

— Maman, je sors, ce soir, vous me laverez mes bas de chiffon, vous passerez mes souliers de suède au papier sablé et vous préparerez ma robe de crêpe vert. Je vais me faire donner une mise en plis, passez-moi deux dollars!

La demande et l'ordre prononcés sur le même ton, c'est-à-dire sur celui qui n'admet aucune réplique. Mademoiselle tourne les talons et prend la porte.

Elle est âgée de seize, peut-être dix-sept ans, mais elle a, de son propre chef, écourté la période scolaire. Après tout, ce n'est plus un bébé, et il y a autre chose à faire dans la vie qu'à moisir sur les bancs d'école. Et puis, imaginez le costume qu'il faut porter. Existe-t-il rien d'aussi lugubre et d'aussi laid. Cela nous donne l'air de vieilles de trente ans. A seize ans, tout de même.

Ensuite, les maîtresses, les soeurs, tout comme les mères, du reste, ont des idées qui n'appartiennent qu'à elles. Quand on pense qu'elles se gendarment dès qu'il est question d'avoir un petit cavalier. Il paraît que cela nuit aux études. Je vous demande un peu... On ne les voit pas pendant les heures de classe, d'abord, et il me semble qu'une fois franchies les portes du sombre édifice, on est bien libre de faire ce qu'on veut et les cornettes n'ont plus rien à voir là-dedans.

Quant aux mères, on connaît leur "scheme". Si elles nous font la morale, c'est moins pour notre bien que dans le but de nous garder à la maison pour les aider. Mais quelle erreur est la vôtre, bonnes dames! Imaginez-vous qu'à seize ans nous allons faire la vaisselle et laver les planchers? Nous ferons les commissions, si vous voulez (le commis boucher est joli garçon et si flirt, ma chère!) mais pas plus.

La chère petite met tous ses projets à exécution. Trop habile pour entrer en lutte ouverte, elle feint l'inaptitude, la fatigue, joue tout le grand jeu, jusqu'aux larmes, et la maman se laisse toucher. Après tout, c't'enfant!

Et les rôles, insensiblement, se renversent. La mère, qui serait en droit de compter sur la collaboration de sa grande fille, devient tout doucement son humble servante. A seize ans la petite demandait, à dix-huit elle ordonne, et s'il faut que ses exigences ne soient pas réalisées on assiste à un beau carnage.

La maman, vieillissante, s'entend quelquefois traiter de paresseuse, et de douillette, si elle se plaint ou se dit fatiguée. L'envahissante jeune fille absorbe tout, veut voir toutes choses converger vers son intéressante personne. Que lui importent les larmes qui coulent des yeux las, cette vieille folle de mère mérite ce qu'on lui dit. Elle ne comprend pas qu'on ne peut sortir sans bas de soie et sans une robe fraîchement repassée. Une autre fois, elle fera ce qu'on lui ordonne.

Ce sont ces mères-là qui finissent dans les refuges, pendant que leurs filles, empanachées, roulent auto et arborent bijoux et renards argentés.

Elles ne s'aperçoivent que bien tard qu'elles ont été les artisans de leur propre malheur, car elles ont été faibles. Elles ont eu peur de leurs filles et n'ont pas su les faire taire quand, pour la première fois, les petites ont élevé la voix.

Au lieu de leur laisser l'initiative des menues choses de l'existence et le soin de leur propre entretien, elles ont couru au-devant, empressées, comme au temps où, petits enfants, elles dépendaient entièrement des bras maternels.

Elles n'ont pas compris que le temps passe et que l'éducation n'est pas un vain mot, pas plus que celui de bonté, fleur délicate qui doit se cultiver de bonne heure, dans le terrain neuf d'une âme candide.

Odette-L. OLIGNY.

Les heures

Les cadrans solaires sont rares. Combien ont disparu depuis des siècles pour être remplacés par des horloges de style avec ou sans carillon mécanique? Ils étaient ornés, souvent, d'inscriptions ou de devises qui témoignaient de la sagesse ou de l'esprit de nos pères dont nous pourrions souvent nous inspirer. En voici quelques-unes:

"Les heures sont brèves; qu'elles soient utiles."

"Les heures passent lentement; les années rapidement."

"A chacun son heure, la dernière t'attend."

"Tu demandes l'heure qu'il est; mais pendant que tu interroges, elle a fui."

"Les heures sont lentes aux affligés, courtes pour les heureux."

"Sers-toi des heures qui ne reviendront pas."

Courrier de Mère-Grand

Inconnue. — Vous avez raison de préparer ces examens qui vous seront fort utiles. Plus votre travail aura été sérieux, plus vous aurez de chances de trouver une situation intéressante. On se montre de plus en plus sévère dans les bureaux pour les incompétences qui n'y font pas long feu et je vous engage à vous perfectionner sérieusement tandis que vous en avez le loisir. Merci de votre charmante confiance.

M. L. — Il appartient au père et à la mère de choisir le nom de leur enfant, mais, ordinairement, ceux-ci consultent à ce sujet le parrain, la marraine, les grands-parents. Dans bien des familles, on reste fidèle à certains noms qui se transmettent de générations en générations. Le petit garçon s'appelle comme son père ou son grand-père, la petite fille comme sa mère ou sa grand'mère. Cette coutume est très respectable, mais elle impose souvent des noms ridicules et surannés. Le mieux est de choisir pour l'enfant un nom qui plaît et dont il n'aura pas honte plus tard.

J. A. — Mais oui, vous pouvez m'écrire autant que vous le désirez. Confiez-vous à votre mère et demandez-lui de vous aider. Elle qui connaît mieux que moi votre caractère, vos aspirations, qui connaît aussi ce jeune homme, saura vous donner un conseil sûrement éclairé. En ce qui concerne les morceaux de violon, écrivez à The Winnipeg Piano Co., Winnipeg. Je vous souhaite mille bonheurs.

M.-G.

La vanité au dehors est la marque la plus évidente de la pauvreté au dedans. — Saint Chrysostome.

JOYEUSE FETE!

9 février

Luc Trudeau, Ile-de-Chênes.

10 février

Amélie Mason, Makinak, 10 ans.

Antonio Lamothe, Saint-François-Xavier, 11 ans.

Roland Pérez, Académie Provencher, Saint-Boniface.

Laurent Van Humbeck, Laurier.

11 février

Raymond Scalzo, Transcona, 10 ans.

Henri Firmin, Transcona, 8 ans.

12 février

Pierre Delaquis, Notre-Dame-de-Lourdes, 10 ans.

13 février

Cécilia Labossière, Saint-Léon, 12 ans.

Mary Gelaude, Saint-Norbert.

14 février

Alphéda Lord, La Broquerie, 12 ans.

Gertrude Tétreault, La Broquerie, 10 ans.

Lucile Tétreault, La Broquerie, 10 ans.

Andréa de la Barrière, Transcona, 13 ans.

Blanche Aquin, Elie, 13 ans.

15 février

Simone Plante, Transcona, 13 ans.

Georgette Lis, Transcona, 9 ans.

Edmond Coulombe, Fannystelle, 10 ans.

Les Camarades du "Coin" et Mère-Grand.

PARLONS BIEN!

"J'ai vu quéquin qui s'en allait par là. — De c'bord-citte ou de c'lui-là?—De sui-citte. J'shu t'allé ouère, mé j'ai rien vu. Ya dû sortzir en cachette. — Ben, occupe-toi-z-en pu. Viens m'helper à mettre mes skis et allons glisser, on va avouère du fun."

— Qui donc parle ainsi, me direz-vous? Qui se sert d'un pareil baragouinage?

— Vous, mes petits amis! Vous, les hommes et les femmes de demain, futurs défenseurs de notre langue! Lorsqu'on vous accuse — pas toujours à tort, vous le voyez — de parler un langage pitoyable, bizarre, fautif, vous bondissez sous l'insulte. "Je parle français!" vous récriez-vous avec fierté. Sans doute, tout vrai Canadien parle français.

Comment toutefois reconnaître le plus joli, le plus pur, le plus clair des langages sous cette enveloppe frustre, ces expressions triviales, ces anglicismes, ces liaisons parasites dont vous émaillez vos discours?

Vous ne voudriez pour rien au monde écrire comme vous parlez. Pourquoi alors ne pas parler un français pur, correct, grammatical comme celui que vous écrivez.

Vous vous flattez aussi pour la plupart de posséder et de prononcer l'anglais avec autant de perfection que vos petits camarades élevés dans cette langue. Est-il possible que vous n'éprouviez aucune honte à déformer votre propre langue, à en faire un véritable charabia, alors que vous vous piquez d'émulation pour apprendre une langue étrangère?

Un peu de fierté, mes petits amis!

Surtout à bas cette stupide peur du ridicule qui n'est pas étrangère à la déchéance de notre parler! N'ayez pas honte de vous servir d'un langage clair, précis, châtié, exempt de bredouillage et de mâchonnement. "Il veut parler "en tarmes", diront quelques camarades en quête de succès facile. "Il fait son fin" ou encore "il veut faire son petit Français".

Eh bien! il n'y a pas là de quoi s'effaroucher. Je préfère pour ma part ces épithètes qui dénotent l'envie mal dissimulée de leurs auteurs trop lâches pour se corriger, à celles de "Français manqué" ou de "baragouineur".

A l'oeuvre donc, vaillants et vaillantes, pour l'honneur de notre doux parler et le maintien de cet héritage sacré dont nous avons la garde.

Pour joindre l'effort efficace à nos résolutions, voici quelques mots à corriger dès cette semaine dans nos familles et à l'école: bonsouère, *bonsoir;* mon pére, ma mére, mon frére, *mon père, ma mère, mon frère;* moé, toé, *moi, toi;* ouaye, *oui;* aur'waire, *au revoir;* quéquin, *quelqu'un;* c'bord-citte, *ce côté-ci;* j'shu t'allé, *je suis allé;* ya dû, *il a dû;* ben, *bien;* avoir du fun, *avoir du plaisir;* viens m'helper, *viens m'aider;* y jousent ben, *ils jouent bien.*

MERE-GRAND.

La plus lourde taxe que la conquête nous ait imposée, c'est la nécessité d'apprendre l'anglais. Payons-la loyalement mais n'en payons que le nécessaire. — Mgr Laflèche.

Le Coin des Enfants

TROP SENSIBLE!

— Qu'est-ce que tu as, Nathalie, tu pleures?...

Sangiot étouffé dans un mouchoir.

— Approche donc un peu, ma petite fille... Tu es malade?... Tu t'es fait mal?... Tu t'es blessée en jouant?

Dénégation, accompagnée de hoquets de désespoir.

— Enfin, voyons, qu'est-ce qu'il y a, ma chérie?... Tu as du chagrin?...

Solo de reniflements (sauf votre respect).

— C'est... hi! hi! hi!... C'est pa... heu! hi!hi! heu!... papa...

— Comment donc? Ton papa t'a fait de la peine?...

— Ou... ou... i... hi... hi... Il m'a dit... i... i... Il m'a dit... Nathalie... ie... ie... Ferme ta... ferme ta... ferme ta porte en sortant...

Et puis après? C'est tout: ça suffit.

Evidemment, votre papa à vous vous dirait: "Jacqueline (ou Julien), ferme ta porte en sortant", vous n'éclateriez pas en sanglots. Mais c'est que vous n'êtes pas sensibles.

Nathalie, elle, Nathalie est sensible. Un rien la froisse, un rien la blesse, un rien la désespère. Que vous parliez devant elle de la pluie, du beau temps ou de la récolte, elle croit toujours saisir dans votre conversation une allusion désobligeante pour elle, et la voilà qui fond en larmes comme le sucre dans l'eau ou comme la neige en août...

Vous essayez de la raisonner, vous voulez la faire rire: elle croit que vous vous moquez d'elle et sanglote de plus belle — ou de plus vilaine encore...

Nous ne prétendons pas, évidemment, qu'il faille avoir un coeur de pierre, et nous pensons que rien n'est plus triste qu'un petit garçon ou qu'une petite fille que tout laisse froid et qui n'a jamais un mot ou un geste tendre...

Mais entre l'insensibilité et la sensiblerie, il y a une large marge — et pour être heureux dans la vie, nous sommes certains, mes chers petits amis, que vous saurez éviter en même temps d'être durs comme des rocs — ou sensibles comme Nathalie.

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Saint-Boniface, le 22 janvier 1933

Chère Mère-Grand,

J'ai lu sur la **Liberté** de jolies petites lettres écrites par des petits enfants. Cela m'a décidée d'écrire moi aussi. Je vais à l'école Seigneurie. Je suis dans le grade 3. J'aime beaucoup ma classe. J'ai six livres. Celui que j'aime le mieux, c'est le plus petit: mon petit catéchisme. Je vais terminer en vous souhaitant le bonjour.

Une nouvelle petite-fille,

Rose LAVOIE (9 ans).

• • •

Ile-de-Chênes, le 29 janvier 1933

Chère Mère-Grand,

C'est la première fois que je vous écris. Avez-vous passé un bon jour de l'an? Saint Nicolas ne nous a pas oubliés. Il a emporté une belle grosse poupée à ma petite soeur Lucile et une à moi. Mes deux petits frères ont eu toutes sortes de belles choses aussi.

Le 5 janvier, papa, maman et mes deux petits frères sont allés visiter grand-père et grand'mère Jeannotte à Laurier. Lucile et moi nous sommes restées chez ma tante Marie. On aurait bien aimé aller à Laurier, mais papa disait qu'il n'y avait pas de place pour nous dans les chars. Nous avons eu bien du plaisir avec mes petites cousines, mais pas avec nos grands cousins!

Le Jour des Rois, nous sommes allés au catéchisme. Monsieur le Curé nous a dit qu'il y avait trois rois mages près de la crèche et que si on leur parlait, ils nous répondraient. Un s'appelait Baltazar, l'autre Gaspard et le troisième, je ne m'en souviens plus... Comme je ne suis pas bien gênée, j'ai été près de la crèche et j'ai dis fort: "Bonjour, Gaspard"; il ne m'a pas répondu. Moi, je pense que M. le Curé m'a conté un petit mensonge...

Votre petite-fille qui vous aime,

Simone BEAUCHEMIN.

Grade III (7 ans).

• • •

Saint-Boniface, le 23 janvier 1933

Chère Mère-Grand,

Bonjour, Mère-Grand. Je suis heureux de vous écrire pour vous dire un mot de notre école, peut-être l'avez-vous oubliée?

Nous sommes 23 élèves mais seulement quatre petits Canadiens français, les autres sont Anglais, Flamands et Ukraniens.

Je sais que vous serez indulgente en me lisant, car c'est la première fois que je vous écris une lettre. Je suis dans le grade III.

Marcien PLANTE (9 ans).

Ecole Seigneurie.

• • •

Couvent de Saint-Adolphe

le 23 janvier 1933

Chère Mère-Grand,

Quel bonheur pour moi de revenir causer avec vous au commencement de cette année.

Croyez-moi, chère Mère-Grand, je ne vous ai pas oubliée; j'ai prié l'Enfant-Jésus de vous bénir; je lui ai aussi renouvelé ma demande de multiplier le nombre de vos petits correspondants afin que vous puissiez leur faire tout le bien possible.

J'ai passé de belles vacances. Je me suis bien amusée sur la rivière avec mes petites soeurs. Que de plaisir nous avons, nous petits Canadiens, de jouer, de glisser sur les belles côtes que le Divin Créateur a si bien arrangées! Comme nous le remercions de nous avoir ainsi favorisés. Nous sommes fiers de notre pays et avec joie nous redisons ces paroles de Louis-Joseph Doucet:

O Canada! chère et belle patrie
A toi mon coeur! Je ne vis que de toi.
A toi les chants de mon âme [attendrie,
A toi l'amour de nos heures d'émoi!...

Les classes ont recommencé. Je me suis remise courageusement à l'étude. Tous les jours nous multiplions nos actes pour la Russie, et pour que la foi catholique dans le monde soit moins persécutée.

Au revoir, chère Mère-Grand.

Votre petite écolière qui ne vous oublie pas,

Blandine CHAPUT (12 ans).

Grade VII.

• • •

Couvent de Saint-Adolphe

le 24 janvier 1933

Bien chère Mère-Grand,

J'ai un petit moment libre... J'en profite pour venir causer avec vous. Comment êtes-vous, chère Mère-Grand? Vous êtes-vous bien reposée pendant les fêtes? Je l'espère de tout coeur.

Pour moi, j'ai passé de très joyeuses vacances auprès de mes bons parents.

Nous sommes revenues, mes petites compagnes et moi, très résolues de bien commencer cette nouvelle année.

J'ai le grand bonheur de vous annoncer, chère Mère-Grand, que notre Bienheureux Père André-Hubert Fournet va être canonisé le 4 juin de cette année.

N'est-ce pas que les Filles de la Croix sont bien privilégiées d'avoir leur Bienheureux Fondateur canonisé en moins de cent ans après sa mort? Nous nous joignons à elles pour remercier Dieu de cette grâce incomparable.

Nous allons glisser tous les jours. Samedi dernier nous sommes allées à la rivière comme d'habitude. La neige était si profonde que je suis revenue au couvent en "boule de neige".

J'étais plus ou moins lasse après avoir tant joué, aussi je vous assure qu'il me tardait de pouvoir aller caresser mon oreiller...

Sur ce, je vous quitte, chère Mère-Grand, en vous promettant de revenir sous peu.

Votre petite-fille qui vous aime,

Marita LAFLECHE.

Grade VII.

Colette va porter les ordres à la cuisinière:

— Mélanie, maman a dit que ce soir vous feriez la dinde et l'oie demain.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

OTTERBURNE

MAISON SAINT-JOSEPH

Retraite des religieux

Commencée le dimanche soir 5 février, elle se terminera le 12, dimanche matin. Le R. P. F. Faure, S.J., recteur du Collège de Saint-Boniface, dirige ces pieux exercices.

"Manitoba Dairy Association"

La réunion plénière annuelle de cette puissante association a eu lieu à Winnipeg, du 31 janvier au 2 février. Notre procureur, le Fr. J.-A. Huard, C.S.V., qui est l'un des directeurs de l'association, y a pris une part active.

Gouret

Le 31 janvier, le club "Otterburne Junior" a pris sa revanche. Il a triomphé du club des "Orphelins" de la Maison Saint-Joseph par un résultat de 4 à 3.

Le 29 janvier, les "Patronés" ont, eux aussi, pris leur revanche. Résultat: 6 à 3 en leur faveur. Une remarque s'impose ici. Notre petit Roy, gardien de but, par délicatesse, avait cédé sa place à un vétéran du grand club d'Otterburne. Or nous soupçonnons que ce dernier était "vendu", car il a laissé entrer la rondelle trois fois durant la dernière période!... Le détail a eu lieu dimanche dernier, le 5. Les "Orphelins" ont triomphé par 5 à 2. Hourra pour nos petits gars!

LORETTE

Notre soirée-causerie du 29 a été un succès. Malgré la température défavorable et le mauvais état des chemins, nous avions une assistance nombreuse.

Notre président, le Dr Royal, retenu à la maison par une mauvaise grippe, fut remplacé par M. Sauveur Marcoux, qui expliqua le but de ces réunions, puis annonça le conférencier, M. Léon Desmarais.

M. Desmarais nous présente un très bon travail sur le sujet un peu ardu pour un novice: "le Français dans la Famille". Notre débutant mérite des félicitations. Non seulement il accepte la tâche d'une façon tout aimable, mais de plus il donne aux jeunes de l'A.C.J.C. l'exemple du courage qu'il faut pour vaincre ce manque de confiance en soi-même et cette timidité de pensée qu'on reproche aux nôtres.

Une de nos écrivains disait dernièrement: "Comprendrons-nous enfin que la timidité est le plus grand obstacle à notre développement intellectuel?"

Souhaitons des imitateurs à M. Desmarais.

M Sauveur Marcoux, qui annonçait les différents numéros du programme, attire l'attention de l'auditoire sur celui intitulé "Musique par la petite Fanfare Lorette-Centre". Cette petite fanfare, "Toy Orchestra", recommandée par le programme des études officiel, est organisée au Couvent de Lorette. C'est très réussi.

Que dire de nos petits bonshommes costumés en Anciens Canadiens qui nous ont souhaité la bienvenue? Vous étiez à croquer, chers p'tits gars!

Merci à M. Jean Marcoux de sa jolie chanson.

N'oublions pas cette gentille petite Marie-Anne qui nous a raconté pourquoi elle aime la musique. Elle avait, sans doute, écouté Véronique rendre si bien "Au clair de la Lune".

Puis, quel entrain dans ces airs de chez-nous!

M. le Curé était au programme — c'est dans l'ordre pour le curé de la paroisse. Il nous dit la satisfaction qu'il éprouve de cette soirée bien canadienne-française.

D'habitude M. le Curé n'est pas flatteur, "c'est là son moindre défaut"; cependant cette fois, il n'a pas ménagé les encouragements très gracieux aux Révérendes Soeurs, à M. Desmarais et à tous ceux qui veulent bien travailler à la grande cause qui nous occupe.

Voici le programme:

Piano, "Au clair de la Lune": Mlle Véronique Roy.

Bienvenue par nos "Anciens Canadiens".

Musique exécutée par la Petite Fanfare de Lorette-Centre.

Allocution du président.

Causerie, "Le Français dans la Famille": M. Léon Desmarais.

Remerciements: M. Sauveur Marcoux.

Récitation, "J'aime la Musique": Mlle Marie-Anne Noiseux.

Refrains de Chez nous: les élèves du Couvent.

Allocution: M. le Curé.

"O Canada".

Tableau d'honneur au Couvent

Grade XII: Véronique Roy.
Grade XI: Pearl Irwin.
Grade X: Lorie Penner.
Grade IX: Sara Trudeau.
Grade VII: Adrienne Grégoire.
Grade VI: Edmée Lamoureux.
Grade V: Yvette Gauthier.
Grade IV: Pauline Ambroski.
Grade III: Irène Arpin.
Grade II: Suzanne Marcoux.
Grade I: Jean Turcotte.

SAINTE-ELISABETH

Il y aura, le 12 février, une partie de cartes, suivie d'une petite séance. Parents et amis seront les bienvenus.

Tableau d'honneur du mois de janvier à l'école Lévis

Grade VII: Jules Desaulniers, 92; Léa Rivard, 89.
Grade V: Georges Désaulniers, 90; Albert Rivard, 88.
Grade IV Sr: Leslie Horton, 70.
Grade IV Jr: Denise Lussier, 92.
Grade III: Aurèle Désaulniers, 94.
Grade II: Victor Désaulniers, 83.
Grade I: Raymond Fredette, 71.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Tableau d'honneur de l'école du village pour le mois de janvier

Grade XI: Eileen Shore, Marie Pennarun, Paul Saurette.

Grade X: Yves Molgat, Eugène Lebas, Charles Maître.

Grade IX: Bella Valcourt, Laurence Bissonnette, Catherine Furneaux.

Grade VIII: Gérard Guyot, Priscilla Montsion; Thérèse Delveaux et Alfred Lagassé (ex aequo).

Grade VII: Alphonsine Neault, Léonie Brunel; Elizabeth Ingelbeen et Mollie Shuer (ex aequo).

Grade VI: Irène Lahaie, Cécile Valcourt, Laurent Garand.

Grade V: Jeanne Gadal, Geneviève Gamache, Maurice Bissonnette.

Grade IV: Gonzague Brunel, André Molgat, Roméo Valcourt.

Grade III: M.-Aurore Neault, M.-Rose Ingelbeen, Lucien Lahaie.

Grade II: Antonio Dupré, Alvina Ferrand, Gabrielle Gamache.

Grade I: Gildas Molgat, Paul Labossière, Emery Marion.

SAINTE-AGATHE

La paroisse de Sainte-Agathe vient d'être plongée dans un nouveau deuil par la mort de Mme Georges Péloquin, mère de quinze enfants, dont treize vivants. Dans l'après-midi du 17 janvier, M. le Curé crut prudent de lui faire administrer les derniers sacrements, qu'elle reçut avec beaucoup de piété et d'esprit de résignation à la volonté de Dieu. Ce fut le lundi soir 30, vers les sept heures et quart, que l'ange de la mort vint moissonner cette âme, déjà mûre pour le ciel, et la ravir à une famille qu'elle portait dans son coeur. Elle n'avait que 54 ans et deux jours.

Les funérailles eurent lieu à Ste-Agathe le jeudi 2 février, au milieu d'un grand concours de fidèles. Le service fut chanté par M. le curé Elie-B. Rocan, curé de la paroisse, assisté par M. l'abbé Beaudry, de Saint-Antoine d'Aubigny, comme diacre, et M. l'abbé Laurin, de Saint-Adolphe, comme sous-diacre. M. l'abbé Gagnon, de Letellier, assistait au choeur. Le chant fut exécuté par les élèves du couvent et les acéjistes.

Le deuil était conduit par Martial Fenez.

Les porteurs étaient MM. Albert Péloquin, Edouard Dumesnil, Arthur, Hector, Fillion, Hector Rajotte, Albert Valcourt, tous neveux de la défunte.

On remarquait parmi les fidèles: M. Georges Péloquin et ses treize enfants: Ernest, Arthur, Alphonse, Emile, Edouard, Mme J.-E. Rochon (Agathe), Donat, Mme Wilfrid Ayotte (Antoinette), Elphège, Hélène, Henri, André, Marie-Ange occupaient les premiers bancs avec les porteurs. Mme Louis Fillion, Mme Vve Narcisse Saint-Godard, de Saint-Jean-Baptiste, soeurs de la défunte. Elle laisse aussi pour la pleurer, autres soeurs et frères éloignés: Mme Xavier Charbonneau, de Montréal, P. Q.; Rév. Soeur Saint-Paul, de Cross Lake; Rév. Soeur Saint-Jean, de Camperville; M. Noël Péloquin, d'Oak Point; M. Damase Péloquin, d'Abbéville; M. Olivier Péloquin, de Prince Rupert, C.-A.

Les Dames de Sainte-Anne, dont la défunte était membre, assistèrent à la levée du corps, à la résidence de la défunte.

• • •

M. Georges Péloquin et sa famille désirent remercier sincèrement toutes les personnes qui leur ont manifesté leurs sympathies dans la présente épreuve.

SAINT-NORBERT

Tableau d'honneur pour janvier à l'école des garçons

Grade XII — Excellence, Leonard Wilson; diligence, Georges Trottier; honneurs, Leonard Wilson.

Grade XI — Excellence, Denis McGrath; diligence, Paul Lord; honneurs, Noël Girard.

Grade X — Excellence, Donald Stephen; diligence, Lucien Charette; honneurs, Adonai Lamoureux.

Grade IX — Excellence, Henri Trottier; diligence, Honoré Vouriot; honneurs, Kenneth McGrath.

Grade VIII — Excellence, Léopold Verreault; diligence, Joseph Verschoore; honneurs, Gabriel Desarméniens.

Grade VII — Excellence, Peter Frankowski; diligence, Willie Jendyrowich; honneurs, Willie Jendyrowich.

Grade VI — Excellence, Philippe Lord; diligence, Benoit Delisle; honneurs, Chas-Edouard Leclair.

Grade V — Excellence, Stanley Jendyrowich; diligence, Peter Chabley; honneurs, Bruno Cormier.

Grade IV — Excellence, Félix Cloutier; diligence, Léon Gousseau; honneurs, Raymond Vilbrun.

Grade III — Excellence, Denis Delisle; diligence, Gerald Verreault; honneurs, Emile Landry.

Grade II — Excellence, Gustave Landry; diligence, Albert Kroker; honneurs, William Owskiuy.

Grade I A — Excellence, Roland Véry; diligence, Jean-Paul Lemire; honneurs, Claude Lamoureux.

Grade I B — Excellence, Roland Saint-Jean; diligence, Billy Bilkowski; honneurs, Georges Landry.

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

La benjamine des différentes associations de Sainte-Anne-des-Chênes, le "Club Marial", qui compte à peine trois mois de vie, donne les plus belles espérances.

Le dimanche 22 avait lieu l'élection des membres du conseil. Ont été mises à l'honneur: Miles Florencia Girard, présidente; Bernadette Laurin, assistante; Alice Tougas, conseillère, et Elie-Anne Girard, secrétaire. Nos félicitations et nos meilleurs voeux de succès au comité élu.

Une nouvelle série de parties a été organisée avec le même entrain que la précédente; au dire de plusieurs, les heures se sont trop tôt écoulées.

Puissent ces réunions resserrer les liens qui doivent exister entre les jeunes filles d'une même paroisse; puissent-elles aussi leur faire trouver en leur chère "Alma Mater" le rafraîchissant oasis qu'il fait bon rencontrer dans le désert qu'est parfois la vie.

Statistiques

En parcourant les registres de l'an dernier, on fait le relevé suivant: il y eut 43 baptêmes, 7 sépultures et 3 mariages (mariages faits dans la paroisse même).

Un peu de tout

La grippe retient encore quelques-unes de ses victimes; tout de même, elle semble vouloir s'en aller; ce dont tout le monde est content.

Inutile de dire que l'hiver nous sert souvent des tempêtes. Cependant, malgré le gros brouillard de dimanche, les braves Ligueurs, tout loin de l'église qu'ils étaient, sont venus communier. Le Sacré-Coeur bénira leurs sacrifices.

Les camions de bois continuent de voyager, constatant facilement eux aussi que le gros temps vient souvent.

L'autobus ne manque pas à l'appel; le chauffeur seul peut dire combien il est dur d'être au volant par des chemins pareils.

Depuis quelques semaines, il y eut un changement dans le règlement postal: il y a malle le dimanche matin, mais il n'y en a pas le lundi matin; ce qui oblige donc nos bons catholiques à travailler dans la matinée du dimanche. Que dirait l'honorable ministre des postes, M.-A. Sauvé, s'il savait la chose? La chanson dit ceci: Quand on la moud le dimanche, La farine est bien moins blanche; Les nouvelles qui nous arriveront le dimanche auront moins de saveur.

• • •

Le Dr Tweed, dentiste, sera à l'hôtel Sainte-Anne vendredi soir, 17 février, et toute la journée du samedi 18.—Ann.

SAINT-LEON

L'éternelle faucheuse des humains continue à promener son impitoyable faux... et à recueillir dans son sinistre linceul nos paroissiens estimés. Le vingt-quatre janvier, à 8 h. 20 du soir, la mort frappait à la porte d'une ancienne famille et ravissait à l'affection des siens M. Aimé Fortier, qui s'éteignait doucement dans la paix du Seigneur, muni de tous les secours de la religion.

Natif de Saint-Henri, Lévis, P. Q., le 21 juillet 1860, et orphelin dès l'âge de six ans, il fut élevé chrétiennement et toute sa vie fut celle d'un chrétien fervent. En 1882, il arrivait au Manitoba et séjourna quelque temps à Saint-Norbert; en 1883, il arrivait à Saint-Léon, où il épousa le 21 avril 1885 Mlle Exirile Lamoureux, qui lui survit. De ce mariage chrétien naquirent quinze enfants, dont treize restent avec leur mère pour le pleurer: trois filles, Anna (Mme Zénon Landry), de Somerset, Rosa et Léona, à la maison; dix fils: Joseph, Stanislas, Lucien, Rosaire, Alphonse, Léo, Benoit, encore au foyer familial; Mastai, de Mariapolis; David, de Belloy, Alta, et Roch, de Zenon Park, Sask.

Deux frères, Siméon, dans l'Ontario, Cyrille, dans la province de Québec, et deux soeurs, Mme Guay et Mme Côté, dans la province de Québec, sont les survivants de ce respectable défunt.

M. Aimé Fortier fut un paroissien de foi sincère; tous les dimanches il assistait assidûment à la grand'messe paroissiale et s'y faisait remarquer par une fidèle ponctualité à l'heure précise. Il fut un cultivateur courageux à la tâche. L'épreuve de sa dernière maladie de dix jours le trouva patient et résigné à la volonté de Dieu. Il s'endormit du sommeil des justes, entouré de dix de ses enfants. De nombreux amis le visitèrent dans ses derniers jours.

Sa famille éplorée lui fit de magnifiques funérailles. Un service solennel de première classe fut chanté par le R. P. Marie-Antoine Straub, curé de la paroisse, assisté des RR. PP. Comte et Bénédict, diacre et sous-diacre.

La dépouille mortelle était conduite par M. Théodore Fraser. Les porteurs furent MM. Dollard Therrien, ex-maire, Louis Lafrenière, Omer Leblanc, Arthur Labossière, J.-P. Lusignan et Azarie Labossière. Les porteurs étaient conduits par M. Excide Landry.

Une superbe croix de fleurs naturelles fut offerte par la compagnie "United Grain Growers", dont le fils du défunt, Mastai, est représentant à Mariapolis depuis dix ans.

La collecte des funérailles fut faite par MM. Nazaire et Thomas Labossière.

De nombreux amis de Somerset, de Notre-Dame-de-Lourdes et de Mariapolis vinrent unir leurs sympathies à celles des paroissiens, et conduisirent à sa dernière demeure la dépouille mortelle de ce bon chrétien.

• • •

Mme Fortier et sa famille remercient cordialement tous ceux qui leur offrirent des condoléances et secours dans leur deuil.

TRANSCONA

Tableau d'honneur pour janvier à l'école N.-D. de l'Assomption

Grade VII: Marthe Rose et Andréa de la Barrière.

Grade VI: Catherine Ziegler et Ida Paquette.

Grade V: Geneviève Coulombe et Michel Rose.

Grade IV: Lucille Bourgouin, Jeanne Paquette.

Grade III: Alice Firmin, Odile Gallant.

Grade II: Bernard Wolfe, Eugène Poirier.

Grade I: Irène Boisvert, Jeannette Jetté.

Cours préparatoire: Marguerite Fasano et Ferdinande Rose.

Rosette, regardant le déménageur qui sue à grosses gouttes:

— Oh! maman, le monsieur qui pleut.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Livre anglaise	$4.0790
Franc français	0.0464
Belga belge	0.1653
Franc suisse	0.2292
Lire italienne	0.0608
Couronne suédoise	0.0219
Couronne norvégienne	0.2884
Couronne danoise	0.1817
Mark allemand	0.2824
Couronne hollandaise	0.4774

LE MARCHE

7 FEVRIER 1933

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$3.00—$3.75
Moyens	$2.25—$2.75
Ordinaires	$1.50—$2.00
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
Bons et de choix	$3.00—$4.00
Moyens	$2.25—$2.75
Ordinaires	$1.75—$2.00
Génisses—	
Bonnes et de choix	$2.75—$3.50
Moyennes	$2.25—$2.50
Ordinaires	$1.75—$2.00
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$4.00—$4.50
Moyens	$2.50—$3.50
Vaches—	
Bonnes	$2.00—$2.25
Moyennes	$1.50—$1.75
Ordinaires	$1.25—$1.35
Pour conserve	$ .75—$1.00
Taureaux—	
Bons	$1.50—$1.75
Ordinaires	$1.00—$1.25
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$2.00—$2.50
Ordinaires	$1.25—$1.50
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$1.50—$2.25
Ordinaires	$1.00—$1.25
Vaches laitières	$20.00—$45.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$5.00—$6.00
Ordinaires et moyens	$2.00—$4.50
Porcs—	
Bacon	$2.85
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$2.35
Très pesants	$2.25—$2.35
Légers et maigres	$2.00—$2.60
Truies No 1	$2.25
Truies No 2	$2.25—$2.25
Inférieurs	$1.00—$1.50
Verrats	$1.00—$1.00
Agneaux—	
Bons, poids moyen	$4.00—$4.50
Ordinaires	$2.50—$3.00
Moutons—	
Bons, pesants	$1.50—$1.50
Bons, poids moyen	$1.75—$2.00
Ordinaires	$ .50—$1.00
PRODUITS	
Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .18½—$ .19
Oeufs—	
(D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .18
Premiers	$ .16
Seconds	$ .13
Pommes de terre—	
Par 100 livres, en gros	$ .75
Au détail	$ .90
Oignons—	
Par 100 livres	$1.00
Farine—	
Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:	
Sac de 98 livres	$1.95
2 sacs de 49 livres	$2.02½
4 sacs de 24 livres	$2.17½
Alimentation—	
Son. La tonne	$13.00
Moulée. La tonne	$14.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.35
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$13.00
Mil. No 2	$12.00

Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

Pour la semaine finissant le 6 février 1933

GRAINS	Mardi 31 jan.	Merc. 1 fev.	Jeudi 2 fev.	Vend. 3 fev.	Samedi 4 fev.	Lundi 6 fev.
Blé No 1 Nord	.44¾	.44⅝	.44⅞	.44¾	.44⅝	.45⅜
2 Nord	.42¾	.42⅝	.42⅞	.42¾	.42⅝	.43⅜
3 Nord	.40¾	.40⅝	.41	.40¾	.40⅝	.41⅜
Avoine 2 CW	.22⅜	.22⅜	.22¼	.22⅜	.22⅜	.22⅝
3 CW	.22⅛	.21⅞	.21¾	.21⅞	.21⅞	.21⅞
Orge 3 CW	.27½	.27⅜	.27⅜	.27½	.27½	.27⅜
4 CW	.25¾	.25½	.25⅜	.25	.24⅞	.25⅜
Lin 1 NW	.77¼	.77½	.77⅞	.77¼	.76½	.78¼
2 CW	.73¼	.73½	.73⅞	.73¼	.72⅞	.74¼
Seigle 2 CW	.31½	.31¼	.31⅞	.31⅝	.30⅜	.31⅞
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	.44⅞	.44⅝	.45⅛	.45	.44⅝	.45⅞
Avoine 2 CW	.23	.22⅝	.22⅞	.22⅞	.22⅝	.23¼
Orge 3 CW	.27⅞	.28	.27⅞	.27⅞	.27⅞	.27⅞
Lin 1 NW	.77¾	.77½	.77⅞	.77⅜	.76⅞	.78⅜
Seigle 2 CW	.31⅞	.32	.32	.31⅞	.30⅝	.32⅛
Options						
Blé Mai	.46⅞	.46⅞	.47	.46⅞	.46⅝	.47⅝
Juillet	.47⅞	.47⅞	.47⅞	.47⅞	.47⅝	.48⅝
Oct	.48⅞	.48⅝	.49	.48⅞	.48⅝	.49⅝
Avoine Mai	.24	.24⅛	.24⅛	.24⅛	.24⅛	.24⅛
Juillet	.23⅜	.23⅛	.23⅜	.23	.23	.23⅜
Oct	.22⅞	.22½	.22⅜	.22⅜	.22½	.22½
Orge Mai	.29⅞	.30	.29⅞	.29⅞	.29⅞	.29⅞
Juillet	.29⅜	.29⅜	.29⅜	.28⅞	.28⅞	.29
Oct	.28⅞	.28⅞	.28⅜	.28⅞	.28	.28⅞
Lin Mai	.79⅞	.79⅞	.79⅜	.79⅜	.78⅞	.80⅞
Juillet	.79⅜	.78⅞	.79⅜	.79	.78⅞	.80⅛
Oct	.79⅜	.79	.79⅜	.79⅜	.78⅞	.80⅛
Seigle Mai	.33⅜	.34	.34	.33⅞	.32⅞	.34⅞
Juillet	.34⅜	.34⅛	.34⅞	.34⅞	.33	.34⅞

Feuilleton de la "Liberté"— No 18

Chez les Sauvages de la Colombie Britannique

Souvenirs d'un Missionnaire

Par le Père A.-G. MORICE, O.M.I.

(Suite)

Je ne puis entrer dans tous les détails de ce qu'il nous fut donné de voir chez les catholiques de la mer, réunis cette fois chez les Skwahomiches, à leur beau village juste en face de Vancouver, et dans ce qu'on appelle aujourd'hui North-Vancouver.

Venant directement du Fraser, dont nous avions descendu le delta, nous montions pas moins de soixante-seize canots qui, arrivés en vue de cette Mission, se rangèrent en ligne, alors que nous saluâmes d'une fusillade bien nourrie la coquette église, qui se mirait dans l'azur de la baie.

Quatre formidables coups de canon nous répondent du rivage. Alors la fanfare des sauvages Douglas confie à la brise un de ses plus beaux morceaux. Celle des Skwahomiches lui répond par une symphonie de bienvenue. Vient ensuite le chant du canot, et bientôt commence l'indescriptible: canons, instruments de musique, voix d'hommes et voix de femmes, tout se met de la partie, au grand ébahissement de mes propres compagnons, qui n'ont jamais rien imaginé de semblable.

Après la bénédiction du Saint-Sacrement et quelques moments de repos, nous inspectons à la hâte le village et ses habitants.

Il y a dix ans que je vins ici pour la première fois. Personne ne pensait alors à la possibilité d'une grande ville dans ces parages, où Vancouver a depuis surgi comme par enchantement. Aussi que de changements, que d'améliorations chez les Indiens eux-mêmes! C'est à ne plus s'y reconnaître.

L'ancienne église en planches blanchies à la chaux a fait place à une église nouvelle, plus spacieuse, plus solide et plus élégante, bâtie par les blancs aux frais des sauvages de la place. Les maisons du village, après la maison du Dieu, *Regis ad instar*, se sont également agrandies et ont fait nouvelle toilette, pendant qu'elles se sont rangées en lignes régulières formant des rues éclairées par des quinquets comme celles des blancs.

Et puis ces Indiens à l'uniforme sombre, à la démarche militaire, obéissant au commandement de leurs chefs avec la précision de vieilles troupes, ne les prendrait-on pas pour une compagnie d'artilleurs fraîchement débarqués de quelque navire anglais? Leur figure trahit seule leur provenance aborigène. Ce sont les musiciens de la place. Tous les enfants de la réunion sont également en uniformes, variant selon les divers villages auxquels ils appartiennent.

Si nous pénétrons maintenant dans ces demeures, nous y trouverons de l'ordre et de la propreté, avec quelque raffinement de perfection, sans doute en l'honneur de notre visite, ce qui est encore un signe de civilisation chrétienne.

Afin de perfectionner encore les dispositions de ces braves gens, nous commençons de suite les exercices de la mission.

Cinq langues sont ici représentées, sans compter celles de mes propres sauvages. On m'assigne les Sichalh, auxquels je prêche chaque jour de la retraite, qui se termine par la communion générale et la consécration au Sacré-Cœur, à la suite d'une fête nocturne.

Ici ma plume se reconnait impuissante à rendre le pittoresque et le grandiose de cette scène. Je me permettrai donc d'emprunter celle du rédacteur du *News-Advertiser*, journal protestant de Vancouver, tout en faisant quelques petites coupures dans son récit.

"Tous ceux qui ont eu affaire avec les Indiens", écrivait-il d'une cérémonie analogue, "savent de quels succès a été couronnée l'action de l'Eglise catholique dans ses rapports avec eux, et quels progrès remarquables ces sauvages ont faits sous la tutelle de leurs guides spirituels. Un nouvel exemple de cette toute-puissante influence vient d'être mis sous nos yeux.

"Depuis longtemps le village indien assis au pied des collines de l'autre côte de la baie se préparait à quelque grande solennité avec une activité dévorante. Le calme habituel de ses habitants aux mœurs douces et simples était troublé par le bruit de la scie et du marteau. Sous une nouvelle couche de peinture, les blanches maisonnettes étaient devenues plus blanches encore, et les canots, remis à neuf, avaient reçu une décoration toute fraîche de rouge vermillon.

"La nuit dernière a révélé le but et le résultat de ces longues semaines de préparation, spectacle à la fois curieux et attrayant pour tous ceux qui en ont été témoins...

"...Les rues du village étaient bordées de guirlandes de cèdre odoriférant, auxquelles se balançaient nombre de lanternes vénitiennes. On avait érigé sur la grève un reposoir en forme de dôme à plusieurs étages, surmonté de la statue du Sacré-Cœur et illuminé d'une multitude de verres coloriés. A chaque extrémité du village, un autel avait été dressé comportant un élégant baldaquin.

"La cérémonie commença par un office solennel et la bénédiction donnée par Mgr Durieu. On a rarement vu un spectacle plus frappant. Les multiples rangées de fidèles à genoux, l'autel resplendissant d'une infinité de lumières dans la pénombre du crépuscule, les ornements du pontife et de ses assistants, tout se combinait pour former un tableau digne du pinceau d'un Rembrandt ou d'un Murillo.

"L'effet produit par les chants était également grandiose. Le soprano un peu criard, quoique musical, des femmes et des enfants, alternant avec la basse puissante des hommes avait quelque chose de religieux et de solennel.

"La fonction une fois terminée, les sauvages se portèrent vers leurs canots, décorés de lanternes de couleur, et la procession se forma. Au lieu de se mouvoir à la rame, les canots étaient remorqués deux à deux par le steamer *Etta-White*; il y en avait cent cinquante-quatre dans la procession, et l'effet des lumières réfléchies par les eaux était vraiment féerique.

"Deux fanfares indiennes avaient pris place dans le défilé, et jouaient les bons vieux airs de l'Eglise catholique. Quand les fanfares cessaient, les Indiens chantaient des strophes sur ces mêmes airs, et c'était merveille que ce dialogue dans le silence de la nuit.

"Après un parcours de deux milles, la procession se replia sur le village, où elle fut saluée par le canon, comme elle avait été à son départ."

Voilà pour le fait extérieur.

Ce que le journal protestant ne vit pas et ne put dire, c'est l'âme de la fête, le mobile religieux qui donnait la vie et le mouvement à tout.

* * *

Je ne puis, encore une fois, entrer dans les détails un peu complets. Je passe même sur la Consécration au Sacré-Cœur, autour de la statue duquel les canots avaient fini par se grouper. Je tairai également les feux d'artifices et autres points plus ou moins séculiers de ces fêtes, pour en arriver de suite à la représentation de la Passion.

Cette fois encore j'emprunterai la plume d'un témoin oculaire, qui n'est autre que feu le juge Routhier, l'auteur des paroles du chant national des Canadiens, *O Canada*. Il décrit ce qu'il vit à la mission de Sainte-Marie; mais ce qu'il en dit s'applique presque de tous points à ce que mes Indiens et moi vîmes chez les Skwahomiches.

Voici donc ce que cet auteur en écrivit:

"Pendant que la procession gravissait la colline, les personnages des tableaux de la Passion se groupaient au sommet. Tous, revêtus de costumes qui convenaient à leurs rôles, ils formèrent huit tableaux espacés de quinze à vingt verges entre les deux lignes de la procession.

"Nous avons rarement vu un spectacle si impressionnant que cette vivante illustration de la voie douloureuse, commençant au Jardin des Olives et se terminant au Calvaire.

"Le premier tableau représentait l'agonie de Jésus à Gethsémani, et le personnage du Christ prosterné sur le sol, semblait profondément pénétré de son rôle. Tous les traits de sa physionomie exprimaient admirablement la supplication et la souffrance. Dans un pli du sol, six Indiens, bien groupés et couchés, représentaient les Apôtres endormis.

"Dans le second tableau, des soldats romains, portant tuniques et casques, armés de lances et de boucliers, saisissaient et garrottaient Jésus, qu'on aurait pris pour la statue de la Résignation.

"Le troisième tableau figurait la condamnation du Sauveur par le gouverneur romain, somptueusement vêtu et assis sur un trône, se lavant les mains dans un bassin où un esclave versait de l'eau. Le Christ, enchaîné et les yeux baissés, semblait écouter avec soumission la sentence inique, tandis que plusieurs Juifs, sombres et méchants, fixaient sur lui des regards furieux...

"Le cinquième tableau représentait le couronnement d'épines. Vêtu d'une longue robe blanche et assis sur une chaise grossière, le Sauveur était entouré de Juifs et de soldats, et deux d'entre eux ajustaient la couronne d'épines sur son front, d'où le sang ruisselait sur sa face auguste.

"Mais nous avons été particulièrement impressionné par le sixième tableau, et l'Indien qui personnifiait Jésus nous a paru rendre avec une vérité effrayante la chute de Notre-Seigneur sous le fardeau de la croix." Revêtu d'une grande tunique rouge, le front couronné d'épines, les cheveux en désordre et retombant en larges mèches sur sa figure souillée de sang et de poussière, il était presque étendu sur le sol, sa lourde croix en travers sur les épaules.

"Des soldats cruels le ruaient de coups pour le forcer à se relever, et lui, appuyé sur sa main gauche et soutenant la croix de sa droite, redressait à demi la tête et regardait ses bourreaux avec une tristesse indicible, tandis qu'une femme indienne, figurant sainte Véronique, s'avançait avec un voile tendu pour essuyer son visage.

"Après le septième tableau, qui nous montrait Jésus rencontrant les femmes de Jérusalem et échangeant avec elles des regards attristés, la procession, chantant toujours son lugubre cantique, arrivait enfin au sommet du Calvaire.

"Un grand crucifix représentant le Christ de grandeur naturelle y était planté. Une femme sauvage portant le costume que les peintres attribuent généralement à Madeleine, accroupie sur ses genoux, embrassait le pied de la croix de ses deux bras, et baisait les pieds du Sauveur. Elle tournait le dos au public, et son abondante chevelure noire recouvrait ses épaules et flottait jusqu'à la ceinture...

"Le sang commença à couler des pieds du Sauveur. De son côté ouvert, de ses mains et de ses pieds percés, de sa tête couronnée d'épines, des jets de sang coulèrent lentement sur son corps, blanc comme la neige, et tombèrent goutte à goutte sur la chevelure et le vêtement de Madeleine.

"Tous les chants cessèrent, et la foule agenouillée, en proie à la plus poignante émotion, se mit à prier...

"Quelques sanglots étouffés rompirent seuls le silence qui suivit; des larmes jaillirent de bien des yeux, et les psalmodies plaintives recommencèrent."

Pénétrés de ces saintes émotions, retournons maintenant à notre lointaine mission du lac Stuart, et terminons ce chapitre par un petit épisode en guise d'épilogue au bien moindre, et pourtant si terrible, drame du rapide du fort Georges relaté plus haut.

Malgré l'héroïque résignation du chef Isidore, une grande peine l'oppressait depuis le jour fatal où ce drame s'était produit. Chacun, nous l'avons vu, priait journellement sur la tombe de ses morts; mais le pauvre James n'avait point de tombe! Où le fleuve cruel avait-il bien pu rouler son corps? Il l'avait probablement laissé sur quelque point du rivage; sur quel point? Ah! si l'on pouvait seulement le trouver et lui procurer l'asile d'une tombe chrétienne!

Isidore voulut enfin en avoir le cœur net. Au prix de fortes sommes d'argent, il se mit à explorer le cours du fleuve, visitant tous les villages indiens sur ses bords, et demandant partout si l'on n'avait point trouvé le corps d'un noyé — son fils! Peine perdue; personne n'avait rien vu, et, en proie à la plus poignante douleur, le pauvre chef dut remonter chez lui les mains vides.

Or quelques mois plus tard, trois ou quatre ans après le triste naufrage, trois jeunes gens du fort Georges, dont deux étaient ses propres cousins germains, c'est-à-dire ses frères, pour parler comme les sauvages, remontaient le Fraser en automne, alors que l'eau est basse, revenant de Quesnel, où ils avaient été faire la traite de leurs fourrures.

Ils venaient de s'arrêter sur une large grève pour leur repas du midi, et l'un d'eux nommé Johnny, errait sur la lisière de la forêt en quête de bois sec, lorsqu'il lui sembla entendre, à quelque distance en amont mais du côté de la rivière, comme un coup de sifflet pareil à celui par lequel les Indiens ont coutume d'appeler une personne éloignée.

— Qui peut m'appeler ainsi? pensa-t-il; mes deux compagnons se trouvent en aval.

Et, regardant de tous côtés, il ne vit personne.

— Bah! je me serai trompé, se dit-il.

Et il se remit à la cueillette du bois sec.

Une minute s'était à peine écoulée qu'un second coup de sifflet, plus distinct que le premier, perça l'air dans la direction du Fraser.

— Décidément, quelqu'un m'appelle, pensa-t-il.

Et, comme il ne découvrait personne dans ce lieu si éloigné de toute habitation, une inquiétude indéfinissable s'empara de lui, et, croyant trouver protection dans la compagnie de ses semblables, il se réfugia au débarcadère, où il vit son frère Joseph l'œil aux aguets.

— N'as-tu rien entendu? lui demanda-t-il.

— Sûr; et toi?

— Quelqu'un nous appelle évidemment. Et ce qu'il y a de plus étrange, c'est que le sifflet vient de la grève, reprit Johnny.

— Allons voir, firent-ils ensemble.

S'avançant alors avec une circonspection teintée de crainte, l'un des trois Indiens aperçut soudain un objet blanc qui brillait au soleil.

C'était un os qui sortait du sable, dont la présence en ce lieu commençait à l'intriguer quand, regardant de plus près, il fut comme terrifié de constater que c'était un os humain! Non seulement un os, mais tout un squelette enfoui dans la grève! Qui plus est, un squelette de sauvage! La partie inférieure de la mâchoire manquait seule, avec une ou deux côtes qui avaient disparu.

— Qui a pu venir s'échouer ici, demanda Johnny en se penchant vers les ossements blanchis pour les examiner.

Son incertitude ne fut pas de longue durée. Se relevant brusquement, il laissa échapper un cri.

— Mon frère, mon James si longtemps perdu, c'est donc toi? s'écria-t-il.

Sans la moindre possibilité d'un doute, tous les trois le reconnurent immédiatement à une particularité de ses dents, ainsi qu'à la ceinture à cartouches qu'il portait lors du naufrage et qui adhérait encore à son squelette.

Les ossements furent religieusement débarrassés de tout grain de sable, déposés dans le canot et ramenés au fort Georges, où ils reposent maintenant, dans une tombe bénite par le prêtre, en attendant le jour de la résurrection.

CHAPITRE XIV

Secours humains et assistance surnaturelle

SOMMAIRE.—Sauvé de la potence — Jimmy Alexander et le Yankee — Un chef voleur — La sainte Communion — Efficacité de la sainte Messe

Et la routine de ma vie de missionnaire recommença.

Ce qui ne veut certes pas dire qu'elle ait jamais été attristée de trop de monotonie. Quand on fait tous les métiers, ceux de prédicateur et de catéchiste, de juge de paix et parfois de gendarme, qu'on est compositeur et imprimeur à la maison, géographe et cartographe au-dehors, ethnographe et linguiste un peu partout, sans compter les besognes de caractère moins relevé, comme celles de cuisinier, de jardinier, etc., on ne peut guère trouver le traintrain de la vie bien monotone.

Or j'avais la consolation de constater que les Indiens appréciaient la multiplicité de mes travaux, surtout, naturellement, de ceux dont ils étaient les premiers à profiter, comme ceux d'imprimerie. J'avais alors une superbe presse qui, bien que non destinée à l'impression des livres, ne me permettait pas moins, avec un peu de patience et beaucoup de soin, d'obtenir d'excellents résultats, même en matière livresque.

Les sauvages n'ont point de cœur, ils ne connaissent point ce que nous entendons par la reconnaissance, a-t-on écrit pas rien qu'une fois. Rien de plus faux, et mes lecteurs en auront des preuves avant que j'aie terminé ma tâche actuelle — spécialement à la fin du présent volume.

Il est vrai que, dans mon propre cas, je leur fournis plus d'une occasion de pratiquer cette excellente vertu en les assistant efficacement d'une manière assez peu commune. En d'autres termes, si je jouissais près de mes ouailles d'une influence si remarquable que je passais pour "le roi du pays" parmi les rares blancs de passage, cette influence d'alors et la reconnaissance qui l'a depuis remplacée avaient des bases plus solides que l'imagination populaire.

En veut-on quelques preuves? J'en choisirai dans mes souvenirs trois qui, je crois, suffiront.

La première a trait à un petit jeune homme de Natléh, Edouard, fils de William, le chantéman local, et petit-fils du vieux *Nous'kai*, les gens les plus tranquilles et peut-être les plus honorables de la place. Impossible de désirer mieux que cette famille modèle, à moins qu'on ne veuille un peu de vie, d'entrain et d'activité. Et pourtant il est à peu près certain que, sans le missionnaire, le pauvre inoffensif Edouard aurait terminé sa courte carrière sur l'échafaud.

Un jour, l'enfant (car il n'avait probablement pas vu plus de dix-sept ou dix-huit printemps) cheminait joyeux et gambadait le long de l'étroit sentier de la forêt, précédé d'un ami du même âge appelé *Me'kep*, lorsque son fusil partit par accident et sa charge alla se loger dans le talon du dernier.

Ce n'était apparemment pas grand'chose; mais avant que Me'kep eût pu être ramené au village pour y recevoir les soins nécessaires, la perte de son sang fut si grande qu'on désespéra bientôt de sa vie.

Il ne vécut que deux jours, assez pourtant pour que je pusse apprendre de sa propre bouche les détails de l'accident. J'eus aussi naturellement tout le temps voulu pour entendre sa confession et lui administrer l'extrême-onction. Il s'éteignit doucement et sans la moindre récrimination.

Aucune culpabilité ne pouvait s'attacher à un cas si simple et si facile à comprendre. Malheureusement un certain B..., de Quesnel, qui passait pour Juif et jouissait des pouvoirs d'un juge de paix, n'en pensa pas ainsi. Ayant, quelques années auparavant, contracté une assez forte dette avec mon ancienne mission du lac William, cet homme négligea de l'acquitter jusqu'à ce que les tribunaux l'y eussent forcé. D'où chez lui une aversion pour les catholiques qu'il ne pouvait déguiser.

Ayant, je ne sais comment, entendu parler de l'accident de Natléh, il pensa apparemment qu'il avait là une bonne occasion de se venger sur un catholique, et partant sur son chef religieux, de l'humiliation que le prêtre d'une autre localité lui avait infligée.

Il ne me connaissait probablement que de réputation, mais savait que tous les Indiens du nord étaient sous ma juridiction. En frappant l'un d'eux, il me frapperait, et par là, pensait-il ce semble, le directeur de la Mission du sud. Trop belle occasion pour la manquer.

Il fit donc arrêter Edouard, qu'on emmena à mon insu à Quesnel, instruisit sa cause à sa manière, et, soit qu'il n'eût pas bien compris les dépositions des témoins, ou qu'il les eût sciemment falsifiées, il trouva le petit homme coupable d'un meurtre sous l'impulsion de la jalousie, par suite de quelque plaisanterie à propos d'une fille dont il aurait pris ombrage, et l'envoya à Vancouver y subir son procès.

Pour quiconque connaissait Edouard, le flegmatique enfant, qui n'avait probablement jamais encore pensé sérieusement aux personnes du sexe, à plus forte raison dont le tempérament ne pouvait le porter à se formaliser d'une simple remarque de ce genre, le verdict était tout simplement ridicule. Son procès, instruit à cinq cents milles de là, sans autre dossier que celui qu'avait probablement fabriqué B..., ne pouvait avoir qu'une issue: la mort par la potence.

Dès que j'eus eu vent de l'affaire, je mandai l'interprète sur les dires duquel la version du Juif était basée. Le premier, excellent homme qui est aujourd'hui le chef de la Mission centrale, déclara cette version absolument inexacte et dénaturant honteusement les dépositions faites à Quesnel.

Il ne m'en fallait pas davantage pour me faire prendre l'affaire en mains. Me rappelant les dires du défunt et m'appuyant sur les assertions de l'interprète, Louis-Billy, j'écrivis un rapport détaillé du cas, que j'envoyai au ministre de la Justice, ou procureur général *(Attorney General)*, de la Colombie Britannique.

Le résultat de mon intervention ne se fit pas attendre. L'Honorable Joseph Martin, celui-là même auquel les catholiques du Manitoba doivent la perte de leurs écoles, non seulement m'annonça la libération de l'innocent prisonnier, mais me remercia au nom du Gouvernement de l'aide que j'avais jusque là donnée à l'administration de la justice dans la province — aide dont je n'ai personnellement pas conservé le souvenir.

On comprend si le succès du prêtre dans une affaire si grave devait faire impression sur les sauvages!

* * *

Le second cas, que j'ai des raisons d'avoir bien présent à la mémoire, eut pour héros, ou plutôt bénéficiaire, un métis catholique que j'avais eu pour élève à l'école de la mission du lac William, Jimmy Alexander, fils d'un ancien "bourgeois", ou chargé du fort St-James. Les péripéties de cette affaire se déroulèrent, pour ainsi dire, à ma porte.

(A suivre)

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 60 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lévêque.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

AU SACRE-COEUR

Un grand deuil

Le 31 janvier dernier, la mort nous enlevait Mme J.-H.-J. Murphy, qui fut l'une des auxiliatrices les plus dévouées de nos oeuvres religieuses et sociales de la ville de Winnipeg. Au nombre des oeuvres de charité où elle prit une part très active, on me permettra de mentionner en tout premier lieu la paroisse du Sacré-Coeur. Aux heures difficiles de sa fondation, Mme Murphy a été une des âmes dirigeantes qui ont versé largement, — et plus d'une fois — au trésor commun. Ses activités si énergiques n'avaient d'égales que la noblesse de son grand coeur qui était enrichi merveilleusement de tous les dons et des vertus de son sexe. A cette grande disparue, la famille du Sacré-Coeur offre l'hommage d'une prière émue et reconnaissante!

Parmi les autres organisations de charité où Mme Murphy se place au rang des plus habiles zélatrices, mentionnons encore les suivantes: le "Federated Budget", le Camp Morton, l'Orphelinat Saint-Joseph, le "Tribune Empty Stocking Fund", l'inauguration de l'hôpital de la Miséricorde.

Mme J.-H.-J. Murphy est née à Saint-Boniface en 1880. Elle était la fille aînée de M. Jean-Baptiste Lauzon, qui fut pendant plusieurs années député à la législature provinciale, représentant les comtés de Saint-Boniface et de La Vérendrye. Elle fit ses études à l'Académie Ste-Marie de Winnipeg. Elle laisse, pour pleurer sa mort, son mari, son fils John, quatre filles, Albina, Marie-Antoinette, Constance et Marguerite; ses parents, M. et Mme J.-B. Lauzon; deux soeurs, Mme M. Curley et Mme O. Roy, tous de Winnipeg; deux frères, Jacques, de Saint-Laurent, Man., et Jean-Baptiste, de Montréal.

A la famille éplorée nous offrons l'hommage respectueux de notre vive sympathie!

Partie de cartes

Malgré un vent intense et un froid de loup, nos braves amateurs du jeu de cartes sont venus en grand nombre pour assurer le succès de notre quatrième partie de la série. Le fort contingent de Saint-Boniface, dont nous avons salué la présence avec plaisir, est un gage très touchant de respect et d'affection pour les dévouées organisatrices. Ces aimables visiteurs et visiteuses ont fait tous les frais du concert d'occasion, et le programme varié fut goûté et applaudit jusqu'à l'écho puissant des "encore". Un merci tout particulier à Mme A. Leduc, Mlle C. Landry, M. Ritagliati, son fils et sa fille, à M. M. Maire.

Merci aussi à nos aimables organisatrices, Mmes E. Chaput, R.-A.-L. Mercier, A. Blanchard et H.-R. Baudry. Merci enfin à tous nos fervents de la cause sacrée de notre école.

Les prix furent gagnés comme suit:

Prix d'entrée: dames, Mme H. Germain; hommes, M. G. Joyal.

Whist — Dames: Mlle L. Rhéaume, 140; consolation, Mlle J. Belair, 100. Hommes: M. J. Gagnon, 138; consolation, M. G. Senécal, 101.

Bridge — Dames: Mme A. Leduc, 1,407; consolation, Mme E. Belair, 327. Hommes: M. J. Carignan, 1,424; consolation, M. A. L'Heureux, 359.

• • •

La Chorale du Sacré-Coeur est à organiser la cinquième partie de la série, et nous saluons d'avance cette soirée de l'harmonie. Notre chorale a un droit acquis à nos encouragements et à notre juste appréciation. Oui, cette fois, c'est la reconnaissance qui nous invite au devoir. Soyons là!

Dames de Sainte-Anne

A l'assemblée régulière de la Société des Dames de Sainte-Anne, tenue vendredi dernier, une motion de condoléances a été adoptée à l'unanimité, offrant aux familles J.-H.-J. Murphy et J.-B. Lauzon le témoignage sensible de leur vive sympathie dans le grand deuil qui vient de les atteindre.

• • •

Mlles Madeleine Bouveron et Yvette Sala sont parties jeudi dernier pour une visite au pays du vieux Québec. Un premier arrêt à Montréal leur a fourni l'heureuse occasion d'assister dimanche à la prise d'habit de Mlle Paule Sala, au noviciat des Rév.

Décédée

Mme J.-H.-J. MURPHY

Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, à Outremont. Nous souhaitons à nos deux touristes un bon et heureux voyage et un prompt retour.

• • •

Tableau d'honneur à l'école

Grade IX: Thérèse Rhéaume, Françoise Belair.

Grade VIII: Marguerite Antoine, Annette Poirier

Grade VII: Yvonne Desautels, Louise Brisson.

Grade VI: Douglas Swanston, Madeleine Doyle.

Grade V: Jeanne d'Arc Joyal, Rita Taillon.

Grade IV: Lorenzo Paquin, Gilles Perras.

Grade III: Bernadette Gosselin, Marcel Lafleur.

Grade II: Henri Durand, Hélène Joyal.

Grade I: Rita Pelletier, Roland Belair.

Cours préparatoire A: Mary McLean, Laurent Blanchard.

Cours préparatoire B: Yvette Richard, Régina Gosselin.

Honneurs à la Chorale: Fernande Paquin, Hélène Morin, Thérèse Rhéaume, Thérèse Gosselin, Annette Cyr, Annette Poirier, Alberte Blanchard, Yolande Bourbonnais, Bernadette Gosselin.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 28 370.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. J.-P.-A. Poulet, O.M.I., vicaire. Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 h. (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.

WINNIPEG

Le Bonhomme La Fontaine

Vendredi prochain, 10 février, M. Godias Brunet sera le conférencier de l'Alliance Française, à l'Université. Il parlera sur le "Bonhomme La Fontaine". Un sujet toujours actuel, comme les oeuvres de l'illustre fabuliste.

M. Lucien Deschênes, le baryton bien connu, agrémentera la soirée de chants appropriés.

Tous sont cordialement invités. Salle C (Broadway), vendredi à 8 h. 30.

Cercle Molière

Une soirée récréative, avec cartes et programme musical, aura lieu samedi, à 8 h. 30, au lieu ordinaire des réunions du Cercle Molière, 322, rue Main.

La paroisse de Saint-Ignace fête son 25e anniversaire

La paroisse de Saint-Ignace a commencé, dimanche dernier, la célébration de son vingt-cinquième anniversaire de fondation par une grand'messe solennelle à laquelle assistait S. E. Mgr Sinnott. Le 16 février, une messe de Requiem pour les paroissiens défunts marquera l'anniversaire de la première messe de la paroisse.

Cette première messe, le 16 février 1908, fut dite par le R. P. Lewis Drummond, S.J., dans un magasin de la rue Osborne. Environ 140 personnes y assistaient. Quelques mois après, l'on acheta une église baptiste qui fut transportée à l'angle des rues McMillan et Nassau. En 1911, on construisit le soubassement d'une nouvelle église qui fut achevée en 1929. Sept nationalités sont représentées dans la paroisse de Saint-Ignace, qui compte aujourd'hui 643 familles. Le curé actuel est le R. P. E.-T. O'Gara.

Mort du R. P. Georges Robichaud, S.J.

Montréal — Le R. P. Georges Robichaud, S.J., curé de la paroisse de l'Immaculée Conception, est mort subitement au moment où il se préparait à dire sa messe.

Le R. P. Robichaud était né à Cacouan en 1875. Il fit ses études classiques à Sainte-Anne de la Pocatière et vint ensuite au Séminaire de Montréal où il étudia la philosophie. Le 12 novembre 1894, il entrait dans la Compagnie de Jésus. Après quatre ans de séjour au Sault-au-Récollet, il étudia la philosophie au Scolasticat de l'Immaculée-Conception de 1899 à 1901. Il enseigna ensuite pendant un an les mathématiques au Collège Sainte-Marie, où il fut aussi directeur de musique. De 1902 à 1904 il étudia les hautes mathématiques à Stonyhurst et à Londres, en Angleterre. Revenu au Canada, il reprit son enseignement, de 1904 à 1907, au Collège de Saint-Boniface, au Manitoba.

Religieux très fervent et prêtre très pieux, le P. Robichaud fut aussi un excellent professeur dont l'enseignement vivant et clair était hautement apprécié. Comme missionnaire ou prédicateur de retraites, il déploya, sans jamais ménager ses forces, un zèle ardent servi par une éloquence vigoureuse, vivante, familière, et par un dévouement toujours en éveil et un grand coeur animé par une sympathie très humaine, une bonté profonde et sincère.

Un socialiste qui défend les Chartreux

Au théâtre de Grenoble, la D.R.A.C. a tenu un meeting auquel assistait M. Chastanet, député socialiste indépendant de l'Isère, qui a renouvelé ses déclarations en faveur du droit commun pour les religieux en matière d'association et d'enseignement.

Le député de l'Isère, acclamé par la salle entière, s'est expressément prononcé pour le retour des Chartreux à la Grande-Chartreuse.

DAMPIERRE. — La duchesse d'Uzès, féministe d'un renom international, est décédée à Dampierre. Elle approchait de la soixantaine.

TRIBUNE LIBRE

(Suite de la page 4)

Le président de la Société est choisi par le Bureau après l'élection. Il n'est pas élu par l'assemblée. Cependant, vous aviez au préalable fait le choix d'un homme, homme entièrement digne et acceptable de toute façon, comme président de notre Société nationale. N'empêche que ce choix fait de prime abord prouve catégoriquement que le plan conçu par vos membres était bien d'élire une majorité sur le Bureau. Autrement, comment expliquer le choix d'un président à l'avance?

Cet incident fut le fait de quelques membres isolés, irréfléchis, dites-vous, et votre Comité, comme tel, n'a jamais eu l'idée de dominer, mais seulement de prendre votre part — "part modeste", si on peut dire! Pour nous, nous ne voyons pas la différence. Que le Comité se soit réuni dans un local ou en plein air, peu importe. Il ressort clairement de tout cela que l'idée a été conçue, préméditée et finalement ratée. Toujours est-il que parmi ces membres isolés, irresponsables, selon vous, nous avons bien cru reconnaître, le jour de l'assemblée générale, et dirigeant votre part de la discussion, des personnages bien connus au sein de votre Comité. Comment expliquer cela?

Voilà, mes jeunes amis, la mise au point que je devais à l'ancien Bureau de direction de faire.

Un nouvel exécutif auquel on a ajouté du sang nouveau vient d'être élu. Un nouveau président, bien doué et plein d'ardeur, qui sera appuyé, je n'en doute nullement, par quelques anciens membres qui sont connus pour leur patriotisme et quelques jeunes qui ont déjà fait leurs preuves sur un autre champ d'action, ne peuvent manquer de commander la pleine confiance de la population de langue française de Saint-Boniface. Mes meilleurs souhaits leur sont acquis. Nous les suivrons avec fierté.

De leur côté, les Jeunes de l'O.J.C. seront assez généreux pour oublier l'échec temporaire qu'ils viennent d'essuyer, bien malgré nous. Bientôt, nous l'espérons tous, ils se rallieront franchement et loyalement aux activités de notre Société nationale qui a besoin de leur aide comme ils ont besoin d'elle et dont les portes, nous en sommes convaincus, leur seront largement ouvertes pour travailler dans un but commun au bien-être et à l'avancement de toutes nos oeuvres sociales dans Saint-Boniface. C'est le voeu ardent que je fais du fond du coeur pour que s'accomplisse avant longtemps le rêve toujours réel et désirable d'une coopération plus intense parmi nous.

J.-H. DAIGNAULT,
Ancien président.